



Relations

Pour qui veut une société juste

NUMÉRO 759

septembre 2012



Une Église appauvrie: une chance?

Un déclin salutaire

Jeunes croyants entre inquiétude et espérance

L'engagement social catholique fragilisé

Les laïques: l'appel au changement

Église et société, un dialogue incertain

Nouveautés

Carnet de José Acquelin

Chronique littéraire de Virginia Pésémapéo Bordeleau

6,00 \$



ARTISTE INVITÉ:
DANIEL LEBLOND

ACTUALITÉS	4
HORIZONS	
La réconciliation en Côte d'Ivoire	9
Alain Zouzou, s.j.	
LE CARNET	
DE JOSÉ ACQUELIN	
La libellule anarchiste	10
AILLEURS	
L'avenir du Pays basque après l'ETA	28
Pedro Ibarra Güell	
CONFIDENCES À EMMA-ROSE	
CHRONIQUE LITTÉRAIRE	
Toi, comme la Vie	30
Virginia Pésémapéo Bordeleau	
REGARD	
Le modèle migratoire utilitariste en Occident	33
Mouloud Idir	
DÉBAT	
Une Agence québécoise de solidarité internationale est-elle souhaitable?	36
Michèle Asselin	37
Louis Favreau	
EN BREF	38
MULTIMÉDIAS	39
LIVRES	40

Couverture : Daniel LeBlond, *Crucifixion* (triptyque), 2005, huile sur bois, 61 X 37 cm. Photo : Michel Dubreuil

dossier

UNE ÉGLISE APPAUVRIE : UNE CHANCE?

L'Église québécoise est de plus en plus appauvrie à plusieurs égards, notamment sur le plan de l'engagement social. Quelles en sont les conséquences alors qu'une droite religieuse conservatrice de plus en plus virulente encourage le repli sectaire? En quoi cet appauvrissement est-il une occasion de rebondir pour les croyants? Donne-t-il espoir aux jeunes croyants et aux laïques pour construire du neuf? Peut-il favoriser une reconnexion de l'Église avec la société, la rapprocher des laissés-pour-compte? Peut-on envisager un dialogue, voire une réconciliation des Québécois avec l'Église?

Une Église appauvrie: une chance?	11
Jean-Claude Ravet	
Un déclin salutaire	13
Guy Côté	
Où sont les prophètes?	14
Laurette Lepage	
Jeunes croyants entre inquiétude et espérance	17
Table ronde avec Catherine Foisy, Patrice Perreault et Marco Veilleux, réalisée par Amélie Descheneau-Guay	
Art et transcendance	19
Agustí Nicolau-Coll	
L'engagement social catholique fragilisé	21
Élisabeth Garant	
Le patrimoine religieux, un bien collectif	23
Denis Robitaille	
Les laïques : l'appel au changement	24
Jacques Racine	
Église et société, un dialogue incertain	26
Gregory Baum	

ARTISTE INVITÉ

Daniel LeBlond, jésuite, est artiste peintre. Il crée aussi des textes poétiques. Son travail est une recherche spirituelle et esthétique. Il est fondateur du Centre de créativité Le Gesù et cofondateur du Montréal, arts interculturels, un centre dédié aux pratiques artistiques interculturelles. Il est présent au sein du milieu artistique montréalais depuis plus de vingt ans. Il a exposé au Québec ainsi qu'à l'étranger. Trois expositions de ses œuvres sont prévues en 2013 : à la Bibliothèque publique de Chicoutimi du 14 janvier au 24 mars; à la Maison de la culture Ahuntsic-Cartierville, à Montréal, du 17 janvier au 23 février; à l'Abbatiale St-Ouen, à Rouen en France, du 23 mars au 2 mai.

FONDÉE EN 1941

La revue *Relations* est publiée par le Centre justice et foi, un centre d'analyse sociale progressiste fondé et soutenu par les Jésuites du Québec. Depuis plus de 70 ans, *Relations* œuvre à la promotion d'une société juste et solidaire en prenant parti pour les exclus et les plus démunis. Libre et indépendante, elle pose un regard critique sur les enjeux sociaux, économiques, politiques et religieux de notre époque.

DIRECTRICE
Élisabeth Garant
RÉDACTEUR EN CHEF
Jean-Claude Ravet
RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Catherine Caron
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Emiliano Arpin-Simonetti
DIRECTION ARTISTIQUE
Mathilde Hébert
ILLUSTRATIONS
Jacques Goldstyn, Lino
RÉVISION/CORRECTION
Éric Massé

COMITÉ DE RÉDACTION
Gilles Bibeau, Eve-Lyne Couturier, Céline Dubé, Guy Dufresne, Jean-François Filion, Mouloud Idir, Nicole Laurin, Agustí Nicolau, Guy Paiement, Rolande Pinard, Jacques Racine, Louis Rousseau

COLLABORATEURS
José Acquelin, André Beauchamp, Jean-Marc Biron, Dominique Boisvert, Marc Chabot, Vivian Labrie, Virginia Pésémapéo Bordeleau, Carolyn Sharp, Marco Veilleux

IMPRESSION HLN
sur du papier recyclé contenant 100 % de fibres post-consommation.

DISTRIBUTION LMPI / HDS Canada

Relations est membre de la SODEP
<www.sodep.qc.ca>

Les articles de *Relations* sont répertoriés dans *Érudit*, *Repère*, *EBSCO* et dans *l'Index de périodiques canadiens*, publication de Info Globe.

ABONNEMENTS Ginette Thibault
8 numéros (un an) : 40 \$ (taxes incluses)
Deux ans : 70 \$ (t. i.)
À l'étranger : 55 \$ Étudiant : 25 \$
Abonnement de soutien : 100 \$ (un an)
TPS : R119003952 TVQ : 1006003784

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec : ISSN 0034-3781
Version numérique :
ISSN 1929-3097

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques (FCP) pour nos activités d'édition.

Canada

BUREAU
25, rue Jarry Ouest
Montréal (Québec) H2P 1S6
tél. : 514-387-2541
télé. : 514-387-0206

relations@cjf.qc.ca
www.revue-relations.qc.ca

L'urne démocratique

Les délais de production étant ce qu'ils sont, la plupart des personnes qui liront cet éditorial sauront qui aura remporté les élections du 4 septembre, contrairement à celui qui l'écrit. Néanmoins, quelques remarques critiques s'imposent, quel que soit le résultat du scrutin.

Tout d'abord, il faudrait instaurer des élections à date fixe. La prérogative du premier ministre de déclencher les élections à la date qui lui convient n'a pas de sens. Au printemps, à la question de journalistes lui demandant si la rumeur d'élections avant les vacances était plausible comme voie de sortie de la crise étudiante, Jean Charest avait répondu que cela aurait été « ignoble » et « grotesque » ! Ce qui est ignoble et grotesque, n'est-ce pas plutôt de les avoir déclenchées le 1^{er} août, en pleines vacances d'été alors qu'une bonne partie de la population se repose loin des médias d'information? Ce choix par

serait acquise et, telle qu'il la conçoit, c'est lui faire une aubaine que de tenir des élections en été: cela lui évite la corvée des débats qu'elle exécuterait. Un simple vote, conquis grâce à des boniments dans lesquels excelle le chef libéral, suffirait amplement. Or, si celui-ci devait avoir réussi ce pari, ce serait un triste jour pour la démocratie québécoise.

Ensuite, le mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour devrait être changé pour un mode proportionnel adéquat qui mette un terme à l'opposition viciée entre le vote dit stratégique et le vote de conviction. Le mode actuel, valable dans un contexte de bipartisme, ne fait que renforcer le conservatisme et le conformisme, en plus d'être en porte-à-faux avec la pluralité politique et l'effervescence démocratique. Il étouffe les rêves essentiels au souffle de l'action politique.

Enfin, une dernière remarque. Peut-être la plus fondamentale. Le résultat du vote, quel qu'il soit, ne doit surtout pas signer la désresponsabilisation des citoyens et des citoyennes. Dans une manifestation nocturne, on pouvait lire récemment sur une pancarte: « Vos urnes sont trop petites pour contenir nos rêves ». Il faudra s'en souvenir. Ce qui ne veut pas dire se détourner des élections: il faut au contraire investir le processus électoral pour ne pas le laisser aux mains des opportunistes et des mesquins. Les élections demeurent une modalité importante dans l'exercice de la citoyenneté, mais celle-ci ne s'arrête pas là, contrairement à ce que voudraient nous laisser croire ceux qui y cherchent leurs intérêts privés afin de permettre à la dictature du profit de se maintenir et à la servitude volontaire de se légitimer.

Plus qu'à toute autre époque, nous avons des défis immenses à relever pour contrecarrer la marchandisation effrénée du monde et du vivant livrés à la prédation maffieuse et boursière.

L'approche affairiste des Charest, Legault et consorts ne permet pas de les affronter; pis encore, elle nous embourbe dans une impasse. L'économisme au service des transnationales et des financiers soutient la société comme la corde le pendu, pour paraphraser Bernanos. Il nous faut trancher cette corde et accoucher d'alternatives. Mais surtout ne pas cesser de créer des espaces de délibération, de questionnement, de libération de la parole et de l'imagination. Cette tâche radicale demande de la détermination et du courage. Il se peut que la convoitise revienne au pouvoir, mais elle rencontrera des hommes et des femmes pour défendre le bien commun et la solidarité sociale. Et pas seulement une fois aux quatre ans...

* * *

Saluons la venue dans nos pages de José Acquelin et de Virginia Pésémépé Bordeleau. Ils succèdent respectivement à Wajdi Mouawad au Carnet et à Suzanne Jacob à la chronique littéraire pour les huit prochains numéros. Les habitués de *Relations* connaissent bien le poète José Acquelin, puisqu'il a été l'auteur de la chronique littéraire en 2008-2009. Passeur de l'invisible, il saura certainement faire éprouver sa prégnance dans la quotidienneté ajoutant ainsi à la profondeur du monde. Virginia P. Bordeleau, quant à elle, est poète, conteuse et peintre d'origine crie et abitibienne. Sa chronique, intitulée « Confidences à Emma-Rose », prendra la forme de huit réflexions d'une grand-mère amérindienne, illustrées des œuvres de l'auteure.

Signalons également qu'Emiliano Arpin-Simonetti occupera le poste de secrétaire de rédaction en remplacement d'Amélie Descheneau-Guay, à qui nous souhaitons un bon congé de maternité.

JEAN-CLAUDE RAVET



Daniel LeBlond,
Autoportrait 1, 2012,
huile sur papier
cartonné, 59 X 65 cm.
Photo: Michel
Dubreuil

contre n'est pas surprenant de sa part. Depuis longtemps, Jean Charest nous a accoutumés au mépris qu'il affecte pour la démocratie (voir, entre autres, mon éditorial de février 2009, « L'intrus »). La diabolisation de « la rue » en est aussi un flagrant exemple. Il est vrai qu'il l'a opposée à la majorité silencieuse. Celle-ci, pense-t-il, lui



Attaque contre les chômeurs

Les conservateurs nous indiqueraient-ils la voie à suivre : rapatrier au Québec le programme d'assurance-chômage?

PIERRE CÉRÉ

L'auteur est porte-parole du Conseil national des chômeurs et chômeuses

Il y a un peu plus d'un an, au sortir des élections fédérales de mai 2011, une sorte de bilan s'est imposé à nous au sein du Conseil national des chômeurs et chômeuses (CNC). En effet, depuis 1990, nous avons été de tous les combats contre les mesures régressives et autres contre-réformes imposées au régime d'assurance-chômage qui ont fini par consacrer le nivellement à la baisse de ce programme devenu l'assurance-emploi, en 1996.

Pendant toutes ces années, nous avons livré une bataille incessante, parfois avec beaucoup d'impact, parfois moins il est vrai, mais presque toujours en étant la bougie d'allumage, le moteur organisationnel. Surtout, nous gardions espoir que les choses changeraient, qu'une majorité politique au fédéral finirait par nous donner raison. Le choc a été brutal lorsqu'il a fallu mesurer l'impasse dans laquelle nous nous retrouvions et ce qui nous attendait à la suite de l'élection, en 2011, d'un gouvernement majoritaire conservateur pourtant rejeté par 83% des Québécois.

À l'heure du bilan donc – étrange croisement de réflexion et de torpeur –, nous avons finalement vu émerger une idée qui avait déjà été évoquée dans nos milieux au fil du temps : celle de rapatrier au Québec le pouvoir de mettre en place notre propre programme d'assurance-chômage.

Il est possible et souhaitable d'établir un tel programme qui protégerait mieux et de bonne foi les travailleurs, et assumerait pleinement le rôle qui



lui est dévolu en s'articulant véritablement avec l'ensemble de nos politiques sociales. C'est à l'intérieur de ces paramètres que nous avons produit un argumentaire (voir notre site <lecn.com>) et réuni un groupe de personnalités autour du projet. Des municipalités québécoises ont pris l'initiative de voter des résolutions d'appui. Au cours des mois de septembre et d'octobre, le CNC fera une tournée d'assemblées publiques au Québec. Bien sûr, il faudra une volonté politique à l'Assemblée nationale. À cela aussi nous travaillons, car au-delà de l'esprit de parti, de clan, d'intérêt, c'est du rôle même de l'État québécois, de sa capacité à mettre en place des mesures modernes de protection sociale qui répondent aux préoccupations et aux besoins actuels dont il est question.

Les mesures adoptées au mois de juin, dans le cadre du projet de loi

omnibus C-38, par le gouvernement conservateur, ne font que renforcer notre conviction qu'il faut sortir de là. En effet, ces mesures affecteront gravement le régime d'assurance-emploi, au point d'en ébranler les fondations mêmes.

Tout un pan historique de la loi est mis à terre, comme le droit de refuser un emploi non convenable. Dorénavant, en faisant des « prestataires fréquents » leur bête noire, les conservateurs obligeront les travailleurs saisonniers ainsi que tous ceux et celles qui ne travaillent pas à l'année à accepter toute offre d'emploi à 80% et même 70% de leur salaire. On crée ainsi une nouvelle sous-classe de chômeurs qui n'aura plus les mêmes droits que les autres et qui sera soumise à plus d'obligations. Ce faisant, on jette à la poubelle 70 ans de jurisprudence.

Précisons qu'en s'en prenant ainsi aux travailleurs saisonniers, on s'attaque avant tout au Québec et aux provinces de l'Atlantique. Au Québec, 34% des prestataires d'assurance-emploi sont des travailleurs saisonniers (46% au Nouveau-Brunswick, 51% à Terre-Neuve), alors que cette proportion tombe à 19% en Ontario, à 14% en Colombie-Britannique et à 9% en Alberta. C'est comme si le gouvernement fédéral avait déclaré la guerre à l'est du pays.

D'autres mesures s'ajoutent à cela, comme l'abolition des tribunaux administratifs qui seront remplacés par une nouvelle instance où ne siègera qu'un seul commissaire nommé par le gouvernement. Est-il besoin de dire qu'en la matière, nous appréhendons le pire? Le gouvernement Harper met également fin aux projets-pilotes mis en place, en 2004 et 2005, pour adoucir les effets les plus néfastes des réformes de l'assurance-emploi et qui visaient



les régions connaissant un haut taux de chômage.

Rien n'annonçait des attaques aussi graves contre le programme d'assurance-emploi et personne n'avait prévu qu'une réforme aussi pernicieuse

puisse être promulguée. Le CNC la dénoncera, bien sûr. Nous prendrons la parole et nous nous mobiliserons partout où cela sera possible. Mais une chose est certaine: nous ne serons plus jamais sur la défensive! En dénonçant la réforme et les agissements

des conservateurs, nous mettrons de l'avant notre projet, un projet qui prendra de plus en plus de force et de place. Rapatrions l'assurance-emploi au Québec! Occupons-nous de nos affaires! Nous savons faire mieux! ●

Hommage à Jean-Claude Bajoux

Il y a un an, le 5 août 2011, s'éteignait à Port-au-Prince Jean-Claude Bajoux, un « combattant de la lumière ».

PIERRE BONIN

Philosophe et écrivain, militant pour la justice et les droits humains, Jean-Claude Bajoux aura contribué à la formation et à la conscientisation de nombreux jeunes, au Cameroun, en Haïti, en Amérique latine, à Porto Rico et dans les Caraïbes. Il fut homme de paix. Dans «Les crucifiés de l'histoire» (2004), publié sur le site Web du Haiti Democracy Project, il écrivait: «Il faut enterrer les armes et leur dire adieu, il faut instaurer la grève de la violence. Il faut que la justice prononce ses verdicts et par là rende inutile le recours aux armes. [...] Ce n'est plus le temps de couper les têtes, c'est, au contraire, le moment de remettre les têtes en place; ce n'est plus l'heure de mettre le feu car, pour notre survie, il est venu le temps de planter et de construire un nouveau monde, en soumettant ce monde-là, ces hommes, ces femmes, à l'ordre du plan, de la raison, de l'écriture.»

Après des études universitaires en France, Jean-Claude Bajoux retourne en Haïti en 1961, en compagnie d'autres prêtres haïtiens qui vont insuffler un élan nouveau à l'Église haïtienne. Enseignant au Collège

Saint-Martial de 1961 à 1964, il édite la revue culturelle *Rond-Point*, créée avec d'autres prêtres la Bibliothèque des jeunes, lieu de formation à l'engagement citoyen que Papadoc (François Duvalier) fera fermer en août 1969. Il organise, en 1963, le Pèlerinage des Jeunes à Thomassin, un moment exceptionnel de prise de parole sous la dictature de Duvalier.

Banni d'Haïti en février 1964 pour avoir protesté contre l'expulsion des

jésuites canadiens, il se réfugie en République dominicaine et fonde le centre Amistad entre los pueblos (Amitié entre les peuples), d'où il soutient les exilés et les coupeurs de canne haïtiens. À l'été 1964, cinq membres de sa famille – sa mère, deux frères, deux sœurs – sont arrêtés et disparaissent dans l'effroyable prison de Fort-Dimanche.

Ces événements tragiques vont raffermir son combat contre la dictature et contre toute atteinte aux droits et libertés. Retourné à la vie laïque, on le retrouve aux côtés d'Ivan Illich et de Paulo Freire au centre interculturel de documentation de Cuernavaca, au

L'auteur, membre de la Concertation pour Haïti, a été un grand ami de Jean-Claude Bajoux

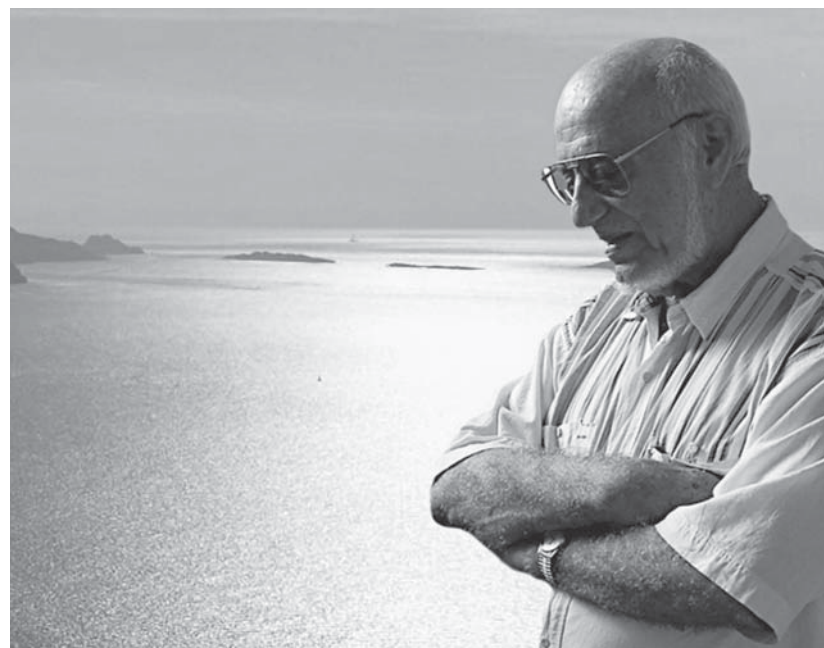


Photo: Sylvie Tourdeau-Wadestrardt



Mexique. En 1979, il fonde le Centre œcuménique des droits humains (CEDH) en République dominicaine avec sa compagne Sylvie Tourdot-Wadstrandt. Il devient, en 1980, professeur de littérature antillaise à l'Université de Porto Rico et directeur du Centre interrégional pour les réfugiés haïtiens, militant avec succès pour la libération de plus de 2000 réfugiés incarcérés à Fort-Allen.

Il est le premier exilé à rentrer en Haïti le 14 février 1986 après le départ de Jean-Claude Duvalier survenu quelques jours plus tôt. Il participe à la fondation du Congrès national des mouvements démocratiques et installe le CEDH à Port-au-Prince. Il défend la nouvelle Constitution, qu'il édite en créole et en français. Durant le règne des putschistes, il échappe à une tentative d'assassinat en 1993, ce qui entraînera un nouvel exil. Après le rétablissement de l'ordre constitutionnel, il devient ministre de la Culture (1994-1996) et sera régulièrement présent dans les médias et les grands forums jusqu'à son décès. Dans son anthologie magistrale (bilingue) de la littérature créole haïtienne – *Mosochwazi Pawòl ki ekri an kreyòl ayisyen* (Éditions Antillia, 1999) –, il fait l'éloge de la langue créole et nous révèle à la fois son amour du peuple haïtien, son immense culture et ses dons littéraires exceptionnels.

Convaincu que la construction démocratique nécessite prioritairement

une réforme de la justice, Jean-Claude Bajoux a mis ses dernières énergies à la relance du Forum citoyen, ce processus participatif démarré en 2001 et mis à mal par le séisme de 2010. Son engagement et ses écrits sauront nous guider encore longtemps, comme cette intervention inspirante qu'il a faite lors de la présentation des travaux pour un Nouveau contrat social, au Karibe Convention Center, le 15 janvier 2005 : « Cet arrachement du maré-

cage où nous sommes englués demande, de manière antinomique, l'adhésion collective à une constellation de valeurs qui devrait nous qualifier comme société civile. Des valeurs à vivre et à réaliser, et j'en cite cinq : l'égalité, la loi, la dignité humaine, le savoir et la solidarité. Et de ces cinq, je salue la loi dans un monde dont la justice serait la clé, la porte, le seuil et la lumière. » ●

La Politique pour les aînés

Bien qu'elle tente de cerner la nouvelle réalité démographique, cette politique du gouvernement québécois comporte des lacunes.

EVE-LYNE COUTURIER

« Les vieux sont partout! Ils nous coûtent cher! Ils épuisent toutes nos ressources! », clament certains. Pourtant, le Québec n'en est pas à son premier choc démographique.

En 1950, les bébés étaient nombreux. L'arrivée massive de ces jeunes à

l'école a nécessité la construction de plusieurs établissements scolaires. Les politiques en matière d'éducation ont évolué en même temps que cette cohorte, s'adaptant à cette nouvelle réalité. Elles ont eu des répercussions sur toutes les générations suivantes, permettant d'améliorer substantiellement les taux de diplomation des Québécois. La crise étudiante et sociale des der-

L'auteure est chercheuse à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)

 twitter.com/cridaq

 iPhone/iPod sur l'Appstore

 baladodiffusion sur iTunes

 vimeo.com/cridaq

 facebook.com/cridaq

cridaq.uqam.ca
Centre de recherche interdisciplinaire
sur la diversité
 CRIDAQ

Suivez-nous.

@actualités #événements /débat



niers mois prouve à quel point la population tient à son système d'éducation.

Mais ceux et celles qui ont connu la démocratisation de l'éducation ne sont plus jeunes. Exit l'image d'une force mobilisatrice ayant créé des institutions solides et accessibles, on nous

ment. On peut toutefois y déplorer quelques «vices cachés»: par exemple, bien qu'on y ajoute quelques places, les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) sont relativement absents du plan. Des exemples internationaux montrent pourtant que de simples réformes permettent d'améliorer la qualité de vie dans ces centres, en donnant notam-

Afin de mettre en place l'ensemble du plan, une coordination entre 18 ministères et organismes gouvernementaux, ainsi qu'un généreux budget de 2,7 milliards de dollars sur cinq ans, sont prévus. Or, cinq ans, c'est court pour changer les mentalités et les pra-



les présente maintenant comme des boulets, comme un danger pour la stabilité sociale et la prospérité.

Il serait pourtant possible de mettre en chantier des réformes – à la fois des institutions et des mentalités – pour adapter la société aux nouveaux défis, sans pour autant négliger les autres groupes d'âge de la société. C'est un peu ce que la nouvelle politique du gouvernement libéral, intitulée *Viellir et vivre ensemble* et lancée le 3 mai dernier, cherche à faire, à la suite d'une longue démarche consultative auprès des personnes âgées, de ceux et celles qui travaillent auprès d'elles et de différents organismes. Le ministère de la Famille et des Aînés propose un ensemble de mesures pour favoriser le maintien à domicile des aînés et valoriser leur apport social. La proposition est ambitieuse et se décline dans un document de plus de 200 pages.

Cette politique, sans être parfaite, brosse un portrait honnête de la situation et repose sur une bonne analyse des défis qui nous attendent collective-

ment le temps aux professionnels de la santé d'offrir un service attentif et personnalisé, en rendant les milieux de vie plus conviviaux et en faisant participer les personnes âgées à certaines décisions organisationnelles. En misant plutôt sur le maintien à domicile, le gouvernement choisit au fond la voie du désengagement en confiant un plus grand rôle aux organismes à but non lucratif (l'économie sociale), voire au secteur privé.

On recommande également une meilleure conciliation travail/retraite, ainsi que l'adaptation des milieux de travail et des tâches aux employés vieillissants. Avec le report de l'âge de la retraite proposé par le gouvernement fédéral, cette orientation semble plus que nécessaire. Toutefois, aucune amélioration, assurance ou garantie n'est mise de l'avant en ce qui concerne les revenus de retraite. Devant l'endettement de plus en plus important des aînés et la dégradation de leur situation financière, une réflexion collective sur ce sujet s'impose.

tiques, et pour modifier des structures institutionnelles dans un contexte de partenariat entre des organisations aux priorités différentes. Et 2,7 milliards de dollars, c'est énorme quand on pense à toutes les coupes qui ont été annoncées dans les derniers budgets, à la taxe-santé ou à l'augmentation des frais de scolarité, par exemple.

Si des réformes sont nécessaires pour adapter la société à la nouvelle réalité démographique, le faible investissement de la première année (200M\$) fait dire à plusieurs observateurs qu'il s'agit bien plus d'une promesse électorale que d'une véritable politique pour les aînés québécois. Dans un contexte de crise sociale qui divise la population, le gouvernement libéral se rabat ainsi sur une frange de l'électorat qui l'appuie traditionnellement. Bien entendu, le gouvernement s'en défend, en soutenant que sa politique a été développée depuis longtemps et qu'elle vise à répondre à des besoins réels et pressants. Or, l'un n'empêche pas l'autre. ●



Prostitution : un crime sans victimes?

Le Conseil du statut de la femme prend position et insiste sur l'urgence d'agir.

LOUISE DIONNE

L'auteure est coordonnatrice du Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale (CATHII)

En 2002, lors de la publication de «La prostitution: profession ou exploitation?», le Conseil du statut de la femme (CSF) appelait à une réflexion sur le sujet. Dix ans plus tard, il prend position avec «La prostitution: il est temps d'agir», publié en mai dernier. S'inspirant de la Suède, le CSF opte pour une approche demandant un changement profond dans la manière de penser la prostitution et d'intervenir auprès des femmes prostituées et des clients.

Cette position vise à rompre avec le statu quo qui persiste faute de consensus au sein du mouvement des femmes. En effet, deux factions s'opposent. D'un côté, les réglemmentaristes demandent la légalisation de l'industrie et, de l'autre, les néo-abolitionnistes prônent la pénalisation de la demande. Cependant, les deux parties sont d'accord pour exiger la décriminalisation des femmes prostituées¹.

La prise de position du CSF s'inscrit dans un contexte où deux causes seront bientôt entendues par la Cour suprême du Canada. La première provient du groupe Downtown Eastside Sex Workers United Against Violence de Vancouver, qui conteste la constitutionnalité des articles du Code criminel encadrant les activités liées à la prostitution. La seconde est l'affaire *Bedford c. Canada*, qui se déroule en Ontario et vise la contestation des mêmes articles au nom du droit à la sécurité des femmes prostituées.

Dans l'ensemble, l'avis du CSF propose un survol des éléments-clés entourant le débat sur la prostitution. Il traite des différentes positions, de l'étendue de l'industrie du sexe, du cadre juridique actuel ainsi que des enjeux liés aux interventions auprès des femmes prostituées. Sa position s'inspire de celles des États – la Suède, la Norvège et l'Islande, par exemple – qui considèrent la prostitution comme une violence et une atteinte aux droits fondamentaux et qui ont fait le choix de criminaliser la demande. Le Conseil a aussi évalué les autres approches. Toutefois, en se basant sur des études, des observations d'intervenantes et des témoignages de femmes prostituées, il conclut que la légalisation de la prostitution n'a pas permis de faire reculer la violence vécue par les femmes prostituées, ni d'enrayer la criminalité liée à la prostitution. Des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Pays-Bas, qui ont réglementé la prostitution, ont vu une forte expansion de l'industrie du sexe et du tourisme sexuel. Plusieurs ont connu une forte croissance de la traite à des fins sexuelles, de même que de la prostitution juvénile.

Le CSF a aussi jugé utile d'apporter des précisions sur le cadre juridique actuel. Il déplore que la médiatisation de différents jugements tende à créer une certaine confusion laissant croire à la légalité de la prostitution. Confusion dont l'industrie du sexe sait tirer profit. Le projet de création d'une zone de tolérance proposée par le maire d'un arrondissement montréalais en est un exemple. Le projet demandait aux policiers de ne pas appliquer la loi

dans cette zone – ce qui revient à leur demander d'enfreindre la loi. De plus, il laissait les femmes seules face à la violence des clients, tout en augmentant la répression envers les femmes prostituées hors de cette zone.

Le CSF estime qu'il est urgent d'agir et interpelle les gouvernements. Aussi demande-t-il au ministère de la Justice du Québec d'être plus actif auprès des autorités canadiennes pour qu'elles entreprennent des changements législatifs. Il demande en outre que les policiers agissent auprès des clients plutôt qu'envers les femmes prostituées. Au plan social, les recommandations portent principalement sur une plus grande sensibilisation du public et des jeunes ainsi que sur le soutien aux femmes prostituées et aux initiatives visant à les faire sortir de la prostitution.

La nécessité de revoir le cadre législatif entourant la prostitution est le point de convergence entre les deux visions qui s'affrontent. Le statu quo est devenu insupportable, d'autant plus que c'est l'industrie qui en bénéficie au détriment des femmes, et malheureusement, aussi, des jeunes. Il est urgent de mettre en place des actions concrètes qui permettent de s'attaquer aux causes, à la violence ainsi qu'aux effets de la prostitution. ●

1. Lire dans *Relations*, R. Poulin, «Prostitution: un jugement dangereux», n° 747, mars 2011 et «La filière infernale de la prostitution», n° 723, mars 2008.



La réconciliation en Côte d'Ivoire

ALAIN ZOZOU, S.J.

Comment reconstruire un pays qui a souffert des divisions et des déchirures, comme la Côte d'Ivoire? Des actions menées par le Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP) dans le cadre du projet «Réconciliation communautaire par la promotion du dialogue et de l'action collective», réalisés dans plusieurs villes, ouvrent quelques pistes de solutions.

Le conflit ivoirien postélectoral s'est particulièrement illustré dans deux quartiers de Yopougon, une commune située à l'ouest d'Abidjan: Doukouré et Yaosséhi. Les violences ont débuté deux jours avant la tenue du second tour du scrutin présidentiel du 28 novembre 2010. En effet, à Dakouré et Yaosséhi, les partisans des deux candidats en lice ont commencé à se jeter des pierres au retour de leurs réunions politiques. La proclamation des résultats, au début de décembre 2010, a créé une situation de tension extrême entre les deux quartiers. La contestation des résultats entre le président sortant Laurent Gbagbo – de la Ligue des mouvements pour le progrès – et son adversaire Alassane Ouattara – du Rassemblement des houpouétistes pour la démocratie et la paix – a débouché sur un conflit violent entre les communautés de diverses localités se remettant difficilement de la rébellion armée qui a divisé le pays depuis le 19 septembre 2002. Beaucoup de jeunes de Yaosséhi se sont enrôlés dans les milices pro-Gbagbo, formées dans les «parlements» du quartier. Le 25 février 2011, la mosquée du quartier de Doukouré est incendiée par des jeunes armés sous prétexte qu'elle cacherait des armes, tuant trois personnes.

Cette dégradation de la situation est symptomatique d'une difficile cohabitation entre les deux voisins, qui ne date pas d'hier. Les habitants de

Doukouré accusent ceux de Yaosséhi de les agresser et de les voler. Cette accusation n'est pas entièrement fautive, car une bonne majorité des jeunes de ce quartier, désœuvrés, s'adonnent au vol à la tire, aux agressions, au commerce de drogue, etc. Les jeunes de Doukouré se sont dès lors organisés en groupes de défense et tous les jeunes qu'ils prenaient en flagrant délit de vol étaient passés à tabac. Cette situation est venue pourrir les relations de voisinage, déjà fragilisées par les préjugés socioculturels de part et d'autre. Démographiquement, Doukouré est majoritairement constitué de populations

Le projet, mené par le CERAP, a consisté à rencontrer des leaders (communautaires, religieux, etc.) afin d'identifier des jeunes gens de toutes appartenances politiques et religieuses susceptibles de jouer un rôle positif dans le rétablissement de la paix dans chacune des localités.

venues du nord du pays (les Malinkés). Elles taxent généralement de fainéants et de paresseux les habitants de Yaosséhi, venant majoritairement de l'ouest (particulièrement les Guérés) à la suite de la crise militaro-politique de septembre 2002.

Le projet «Réconciliation communautaire par la promotion du dialogue et de l'action collective», mené par le CERAP, a consisté à rencontrer des leaders (communautaires, religieux, etc.) afin d'identifier des jeunes gens de toutes appartenances politiques et religieuses susceptibles de jouer un rôle positif dans le rétablissement de la paix dans chacune des localités. Des séances d'écoute personnalisées et collectives ont été organisées. Les jeunes choisis ont suivi un séminaire de formation sur les questions de la citoyenneté, de la gestion pacifique des

conflits, de la tolérance (ethnique, politique et religieuse), etc. Ensuite, chacun était invité à proposer des projets d'actions communes susceptibles de recréer la communication, le désir et le plaisir de vivre ensemble.

Les choses n'ont pas été très aisées à ce propos. Par exemple, à Doukouré, un préalable à la réconciliation était qu'il fallait faire disparaître les fosses communes qui jonchent le quartier. «Elles réveillent en nous la colère chaque fois qu'on passe à côté d'elles», disaient certains. «Nos bourreaux doivent reconnaître leurs torts et nous demander pardon», concluaient-ils. Malgré tout, l'équipe du CERAP est parvenue à créer une cohésion autour d'activités communes de réconciliation, ramenant la quiétude au sein de ces communautés.

Notre travail a consisté à détourner les personnes de leurs positions idéologiques tranchées et à attirer leur attention sur ce qui pourrait être l'intérêt commun: la paix, préalable au développement. Pour cela, il fallait qu'elles se parlent afin d'identifier ensemble les enjeux qui les ont divisés. Il fallait écouter comment l'autre avait vécu la crise, se mettre momentanément à sa place. Au sortir de cet exercice de libération par la parole, les personnes conviées à nos séminaires ont participé à l'élaboration de plans locaux de réconciliation qu'elles ont exécutés ensemble. À Yopougon, par exemple, les jeunes se sont constitués en COREVEDY (Comité de réconciliation et de veille de Doukouré et Yaosséhi) pour mener des rencontres d'échanges avec les 53 communautés qui composent les deux quartiers. Celles-ci ont d'abord été rencontrées seules et ont été ensuite conviées à des rencontres communes et par quartier. Ce furent des lieux d'échanges parfois houleux qui aboutissaient à des *mea culpa* et des demandes de pardon. ●

L'auteur est membre du Centre de recherche et d'action pour la paix (CERAP), fondé par les jésuites à Abidjan, en Côte d'Ivoire



LA LIBELLULE ANARCHISTE

« Qu'est-ce qu'une âme?
C'est une sensibilité
qui tire son existence
de ce qu'elle n'est pas. »

JEAN BÉDARD, *MARGUERITE PORÈTE.*
L'INSPIRATION DE MAÎTRE ECKHART,
VLB ÉDITEUR, 2012

Photo: Gabor Szilasi

Comment la poésie me fait vivre? Pas avec l'argent, c'est sûr, mais par le bonheur de quelques instants gratuits. Car je m'identifie si rarement aux institutions culturelles – entendez celles qui doivent être rentables – que je vais toujours voir ailleurs si je ne pourrais pas m'y retrouver.

Certains me feront remarquer que je n'échappe pas au besoin commun de narcissisme en cherchant à débusquer le moindre signe qui flattera mon insignifiance. D'autres préciseront que je suis un incurable romantique, allergique à tout ce qui a un lien trop direct avec l'argent. Mais non, je ne trouve pas l'argent sale, juste sans réelle importance en regard de ce que je sens que j'ai à vivre. Et puis je connais bien les dénigreur : ils sont d'abord envieux de ce qui leur échappe parce qu'au fond, ils ne peuvent s'échapper de leur insécurité. Je leur souhaite juste de relâcher un peu les rênes, la muselière ou le joug.

L'habitude juge promptement; le risque tente, quant à lui, une sortie hors des ornières, quitte à errer ou se fourvoyer. Mais qui se perd vraiment? Je veux dire: qui peut totalement se tromper à se laisser découvrir par l'autrement, à s'abandonner de temps en temps au dépouillement du temps et à l'épouillage de soi?

J'en apprend plus de ce que je ne connais pas que de ce que je crois ou crois savoir. La richesse de la durée qui nous est impartie nous conduit à la conscience de notre perte du temps. Comme pauvreté, je connais pire; entre autres celle qui n'a pas les moyens intérieurs d'en tirer non un profit personnel, mais une chance d'ouverture, l'occasion d'un sentier alternatif.

Qui n'est pas jaloux de ce qu'il aimerait être si ce n'est celui qui fut ce qu'il n'aurait jamais imaginé pouvoir être? Être ne s'accomplit pas seulement dans la réalisation de ce qu'on voudrait devenir mais bien plus étonnamment par l'advenir de ce qu'on pensait inconcevable. L'être humain est taillé par ce qui le dépasse et détaillé par ce qui lui manque. Tout n'est pas donné à l'individu ou au particulier et certaines choses ne se révèlent que par une attention inopinée, sans opinion, face à certains détails qui nous pointent ou nous percent. Certains parlent ici et à juste titre de *sérendipité*.

On ne peut se prévoir dans la mire de l'index des choses parmi lesquelles nous avançons ou entre les mains des événements qui surgissent. Nous essayons de faire avec mais nous nous découvrons surtout une fois démasqués, déplumés de nos quasi-certitudes. Nous avons l'assurance-mort et nous la payons de notre imprésence.

Les sourires passent, les pleurs se déshydratent, le pourrir se précise, le mourir confirme la défaillance qui pourtant nous avait proposé ceci: se définir, c'est sortir de la finitude, c'est donc pouvoir faire un pas dans le mouvement de s'infinir.

C'est ainsi que je me retrouve assis parmi les pierres au bord d'un étang donné, face aux nénuphars, colverts et carouges à épauettes, quand une drôle de libellule se pose près de moi. Elle a un appendice tout blanc et, à la place des quatre ailes finement membranées et translucides, quatre ailes noires, rectangulaires.

Je ne pourrais dire s'il s'agit réellement d'une libellule mais appelons cela, pour l'instant, un porte-étendard quadruplement anarchiste. Il y a des phénomènes qu'on ne peut calculer ou faire entrer dans un ordre donné, car ces phénomènes s'évadent de l'usage courant des nombres et des mots. Et pourtant certains d'entre eux peuvent s'avérer chiffrés. Ils sont pour l'instant au nombre de quatre: l'anarchie de l'imprévisible, l'anarchie de la coïncidence, l'anarchie de la beauté et l'anarchie de la lumière. Oui, vraiment, la course effrénée des hommes ne rattrapera jamais la marche indifférenciée du monde. ●

Une Église appauvrie : une chance?

JEAN-CLAUDE RAVET

Il n'y a de grandeur que dans la douleur, il n'y a de toute-puissance que dans l'amour et dans l'accueil de la vulnérabilité, la sienne comme celle de l'autre. La communauté chrétienne s'est formée sur cette surprenante vérité inaudible chez les prétendants à la domination. L'Évangile en trace les contours, en signale les indices, en esquisse une manière de vivre et d'être bouleversante. Une véritable subversion de l'ordre du monde. « Les rois des nations agissent avec elles en seigneurs, et ceux qui exercent le pouvoir sur elles se font appeler bienfaiteurs. Pour vous, rien de tel. Mais que le plus grand se comporte comme le plus jeune, et celui qui gouverne comme celui qui sert » (Luc, 22, 24-26). Souffle de fraîcheur sur la terre de conquêtes et de potentats à travers l'histoire. Certains ne voudraient retenir de l'Église que sa figure impériale acoquinée avec les maîtres du moment. Conseillère du prince. Sermonneuse des pauvres, plus souvent qu'à son tour. On cherche dans la gloire clinquante des siècles le signe de son empreinte indélébile sur notre culture. On pleure sur sa perte.

Mais la beauté de l'Église est ailleurs; elle est dans le service sans fard, dans les moindres gestes de libération et de bonté, dans le don de soi anonyme et inapparent, dans la présence aux miséreux, aux dépossédés, aux mal-aimés,

aux rejetés et dans le compagnonnage avec les exclus, les marginalisés et les marginaux. Elle est dans le combat – qui mène parfois à la prison et à la mort – contre l'injustice. Elle est dans le relais incessant du cri et de la souffrance sur la place publique, l'inopportune persistance à mettre au centre des préoccupations politiques la plainte de l'inaudible, du muselé, de l'oublié. Dans l'action courageuse pour leur rendre la



Daniel LeBlond, *Descendre des autels*, exposition à l'église du Gesù, 2007.

Photo : Michel Dubreuil

«J'ai voulu secouer la poussière impériale
qu'il y a depuis Constantin sur le trône de Pierre.»
JEAN XXIII

«Parfois, un homme se lève de la table du repas
et sort, et va et va et va,
– parce qu'une Église se dresse quelque part à l'Est.»
RAINER MARIA RILKE

parole et la dignité. Dans cette humanité nue et fragile tissée de solidarités et de simplicités en marge de la haute société et du bon monde. Elle est dans cette foi humble, si humble qu'elle fait corps avec la vie dans ce qu'elle a de quotidien et d'extraordinaire: la conquête du pain et la soif de justice. La foi en un Dieu prêt à s'oublier dans le service du pauvre et dont la joie réside dans l'épanouissement de la condition humaine qu'il a embrassée sans réserve.

La crise du pouvoir, de l'autorité morale et des pratiques religieuses dont l'Église catholique fait l'expérience est indissociable de cet écart scandaleux entre le dire de l'Évangile et le faire de l'Église officielle. Elle est en ce sens une source de renouvellement. Il faudrait pour cela qu'elle ait le courage de voir dans son appauvrissement un appel à la conversion en consentant à la solidarité avec les pauvres, jusque dans ses propres structures. La célébration du 50^e anniversaire du concile Vatican II (octobre 1962-décembre 1965) devrait en être l'occasion. Les différents documents conciliaires témoignent en effet d'une volonté de rupture avec une manière d'être Église, autoritaire et pyramidale, proche des pouvoirs et des élites, et réaffirment sa solidarité avec l'humanité en quête de libération, comme en fait foi la première phrase de la Constitution pastorale *L'Église dans le monde de ce temps* (1965): «Les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout et de tous ceux qui souffrent, sont aussi les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des disciples du Christ, et il n'est rien de vraiment humain qui ne trouve écho en leur cœur.» L'Église affirmait par là un des fondements de sa raison d'être: écouter le souffle de Dieu dans le monde, dans un esprit de fidélité à l'Évangile et à l'amour du monde et entrer dans un profond dialogue entre la foi et la vie, avec les quêteurs de sens et ceux et celles qui œuvrent à l'humanisation de la société. C'est là un chemin de dépouillement et d'humilité, de service et de coresponsabilité entre tous les baptisés – clercs et laïques – et les «autrement croyants» ou non-croyants.

Or, l'écart entre les grandes orientations conciliaires et la réalité actuelle est frappant. Comme si l'effort de l'Église officielle ces dernières années avait été de lui tourner le dos. À l'interne, la structure hiérarchique, cléricale, dogmatique et centralisatrice est renforcée. À l'externe, le dialogue interreligieux piétine, pour ne pas dire régresse, et la tendance est au repli identitaire, centré sur le culte et la morale

sexuelle jusqu'à l'obsession. Comme si l'Église avait peur des temps présents et que l'Évangile ne concernait plus les enjeux de société contemporains: l'accaparement des richesses par une minorité; le saccage de la Terre; la déshumanisation des rapports sociaux; l'aplatissement du monde et l'évidement de sa dimension symbolique sous l'égide de la logique marchande.

Mais la crise de l'Église est aussi tributaire d'un autre phénomène, celui de l'émergence de sociétés sécularisées. Nous avons affaire à un genre de crise de la foi – d'une manière de croire ancrée dans une vie collective qui tenait pour acquis la présence de Dieu dans la société et son pouvoir de dicter les comportements sociaux. Comme si Dieu, la société et ceux qui la gouvernent ne faisaient qu'un. Tant



que les croyants rêveront de revenir à ce type de société «religieuse», on ne fera que s'enfoncer aveuglément dans la crise sans y voir une occasion d'épurer les représentations de Dieu, d'approfondir la foi et les manières de la vivre. Au Québec, la situation est particulièrement critique. Son histoire fortement marquée par le cléralisme et le moralisme outrancier des autorités ecclésiastiques, qui ont gommé l'épaisseur du catholicisme social reléguant celui-ci à une quasi-anomalie de la foi, a mis en quelque sorte l'Église québécoise au ban de la société. Sans pertinence.

Il pourrait en être autrement si seulement elle avait le courage de devenir impertinente! Le temps est à la dissidence. ●

* Ce dossier est dédié à deux collaborateurs décédés subitement: Laurette Lepage, en mai, et Benoît Fortin, en juillet. Semeurs de l'Église des pauvres, de l'Église pauvre, ils en sont devenus des semences.

Un déclin salutaire

L'expérience d'appauvrissement que vit l'Église, particulièrement au Québec, peut être accueillie comme une occasion de conversion et de renouvellement en fidélité à l'Évangile.

GUY CÔTÉ

Depuis les Béatitudes et la prédication prophétique de Jésus, le rapport aux pauvres et à la pauvreté a été une pierre de touche de l'expérience chrétienne. Il y a un demi-siècle, le pape Jean XXIII en avait témoigné de nouveau dès l'ouverture du concile Vatican II: «L'Église veut être l'Église de tous, et particulièrement l'Église des pauvres.» Le cardinal Giacomo Lercaro lui avait



fait écho en déclarant que le thème du Concile était l'Église en tant qu'elle est particulièrement l'Église des pauvres. Un groupe s'était rassemblé autour de lui et de Paul Gauthier, prêtre ouvrier, pour promouvoir cette perspective. La tentative a échoué. Bien que la solidarité avec les pauvres ait été théologiquement réfléchi et se soit répandue dans les différents milieux et réseaux chrétiens depuis le Concile, elle n'a pu être établie comme principe d'organisation et d'orientation de l'Église universelle. C'est par la force des choses que celle-ci se voit maintenant conduite à devenir une Église pauvre, qu'elle le veuille ou non, en participant dans une certaine mesure à l'expérience du non-pouvoir, de la défaveur et de l'exclusion, notamment dans les sociétés sécularisées de l'Occident.

UNE ÉGLISE EN DÉCLIN

Le dépérissement de cette Église s'accélère malgré d'éphémères succès de foule et la persistance d'une frange de

croyants profondément engagés. Au Québec, les églises et les monastères se vident, se détruisent ou se vendent, les vocations sacerdotales ou religieuses font défaut, les réserves financières s'épuisent, etc. L'appauvrissement le plus significatif est la déconsidération qui pèse sur cette institution habituée au pouvoir et à la vénération. Elle a maintenant perdu presque toute son influence dans la sphère publique et une grande part de son autorité auprès de nombreux croyants et croyantes. Des femmes et des hommes demeurés longtemps fidèles la désertent silencieusement, parfois rageusement.

Parmi les facteurs qui nourrissent la désaffection à l'égard de l'Église, on peut penser à la pesanteur du juridisme dans l'appareil administratif, à la répression de la dissidence, à la place limitée faite aux femmes, à la rigidité doctrinale concernant la contraception et l'homosexualité et aux scandales entourant la pédophilie. Tout cela brouille considérablement l'image d'une institution censée être vouée à la libération et au bien de l'humanité.

Toutefois, ce ne sont pas seulement ses orientations idéologiques ou ses dysfonctionnements internes qui expliquent le déclin de l'Église, mais aussi la crise du christianisme lui-même, profondément remis en question dans le contexte de la culture contemporaine centrée sur l'affirmation du moi et l'autosuffisance de la raison. Une telle vision du monde laisse peu de place aux traditions religieuses fondées sur la révélation d'une source transcendante de sens et de moralité.

Devant un tel ébranlement, la curie romaine redoute que la relativisation des positions traditionnelles entraîne la dissolution de l'identité chrétienne et un effondrement de plus en plus radical de l'institution ecclésiale. Pour freiner cette dégradation – attribuée à un laxisme qui aurait été introduit par la volonté d'adaptation et d'assouplissement du concile Vatican II –, la tentation est alors grande de chercher à restaurer et à récupérer le prestige perdu. La centralisation est accentuée, les contraintes disciplinaires, éthiques et doctrinales sont renforcées, les critères de nomination d'évêques resserrés à droite. On mise sur des «milices» comme l'Opus Dei ou les Légionnaires du Christ. La curie romaine semble incapable de penser que le présent déclin puisse résulter, du moins pour une bonne part, de la résistance aux grandes orientations de Vatican II, et qu'il serait urgent de renouer avec elles.

Cette situation entraîne des conséquences déplorables dont on ne saurait sous-estimer la gravité: souffrance d'un peuple croyant trop souvent déçu, diminution des res-

L'auteur, théologien, est membre du Groupe de théologie contextuelle québécoise

L'appauvrissement le plus significatif est la déconsidération qui pèse sur cette institution habituée au pouvoir et à la vénération.

Daniel LeBlond, *Habité*, triptyque (fermé), 2007, huile sur bois. Photo: Michel Dubreuil

sources humaines et matérielles, fardeau pastoral de prêtres vieillissants et épuisés, désolation de communautés plus ou moins abandonnées, etc. Malgré ces épreuves bien réelles, la fragilisation de l'Église pourrait-elle tout de même représenter une chance, une occasion de renouvellement?

Ce qui paraît clair en tout cas, c'est qu'il faudra «faire autrement» et que des transformations profondes deviennent inévitables. Quelles formes prendront-elles? Quel effet auront-elles sur le devenir de l'Église? Impossible de le prévoir. Du moins pouvons-nous revenir à cette pierre de touche de l'expérience chrétienne: le rapport évangélique aux pauvres et à la pauvreté. Ceci conduit à penser qu'un renouvellement de l'Église deviendra davantage possible si elle se dépouille d'une certaine image d'elle-même et consent à sa nouvelle situation de pauvreté comme à un appel à la conversion.

PASSER AU SERVICE DU MONDE

Le manque de souplesse et l'intransigeance des autorités romaines, qu'on légitime habituellement au nom de la Parole de Dieu et de la fidélité à la tradition, sont en réalité le symptôme d'une hantise, celle de préserver «l'image idéalisée d'une forme d'Église dont on estime qu'elle est immuable parce que de droit divin» (Christian Duquoc, *Je crois en l'Église*, Cerf, 2000, p. 22). Diverses contrefaçons mettent pourtant en évidence l'écart entre la forme historique prise par l'Église et le monde nouveau que celle-ci a mission d'annoncer. L'Église ne peut plus se présenter comme ce lieu par excellence où le Royaume se manifeste. La vision qui s'impose désormais est davantage celle qu'a formulée Jean Paul II dans l'encyclique *Redemptoris Missio* (1990): «Il est donc vrai que la réalité commencée du Royaume peut se trouver également au-delà des limites de l'Église, dans l'humanité entière, dans la mesure où celle-ci vit "les valeurs évangéliques" et s'ouvre à l'action de l'Esprit qui souffle où il veut et comme il veut» (n° 20).

Dans ce passage, Jean Paul II reconnaît explicitement que le «règne de Dieu» s'étend au-delà de l'Église, aux autres traditions religieuses comme à tout le genre humain; qu'il est à l'œuvre partout où les valeurs évangéliques sont vivantes et actives, et où les personnes s'ouvrent à l'action de l'Esprit. Cela signifie que le salut donné en Jésus Christ se réalise aussi dans les quêtes des sociétés sécularisées, dans l'engagement pour la ré-humanisation du monde, la paix et l'écojustice, par exemple.

Cette manière de voir n'appelle-t-elle pas l'Église à se décentrer d'elle-même pour se mettre résolument au service du monde? À rechercher avec les femmes et les hommes d'aujourd'hui, y compris avec les jeunes, les voies

d'un devenir humain digne de ce nom et qui serait l'incarnation historique de la vie nouvelle offerte par Jésus? Il s'agirait alors pour elle de «dire Dieu de telle manière que sa parole contribue à rendre pensable et possible le sursaut créateur dont dépend l'avenir de l'humanité¹». On peut voir là une chance de transformation en profondeur, moyennant l'acceptation d'une seconde condition: consentir à son appauvrissement.

CONSENTIR AU DÉPOUILLEMENT

L'Église cherche naturellement les moyens de sortir de certaines impasses pratiques et pastorales. Cela relève de sa responsabilité devant le déclin actuel. En même temps, l'appauvrissement et le renoncement à la puissance pourraient-ils ouvrir un chemin de vie nouvelle? «Dieu ne s'est pas manifesté divin dans le monde: il a fait de la folie de la Croix le critère de sa révélation» (Christian Duquoc, *op. cit.*, p. 26). Puisque, selon l'affirmation de Paul, Dieu lui-même a pratiqué un tel abaissement en Jésus (Ph 2, 6-11), ceux et celles qui prolongent sa mission ne devraient-ils pas eux-mêmes y consentir librement, comme un choix fait au nom d'une plus grande fidélité? L'acceptation du dépouillement et de la précarité paraîtrait cohérente avec l'annonce d'un monde nouveau bâti sur l'éthique des Béatitudes, le service d'autrui et l'attention aux plus vulnérables.

Comme l'Église n'a plus les moyens d'assurer les encadrements moraux, intellectuels, spirituels ou légaux qui lui ont historiquement permis de soutenir le développement de la civilisation occidentale, son rôle devient plutôt celui d'accompagner la quête nomade des contemporains en recherche de sens et d'espoir dans un monde en mutation. Son passage par l'abaissement pourrait ainsi la conduire à se faire pèlerine, en partageant fraternellement avec la so-

Où sont les prophètes?

LAURETTE LEPAGE¹

Crie de toutes tes forces, ne te retiens pas!
Que ta voix retentisse comme un cor!
ISAÏE 58, 1

Ce n'est pas d'hier que le cri des prophètes retentit pour la justice sociale. Ce cri vient du fond des temps, résonne encore avec une acuité alarmante et est devenu aujourd'hui l'écho de la planète tout entière. Ce n'est pas d'hier non plus que les humains font passer le rituel avant la justice, mais les prophètes sont là pour crier que la foi professée dans le culte ne doit pas se dissocier de la vie concrète. Ce qui

1. Vincento Cosmao, «Déplacements de centres d'attraction», dans G. Alberigo (dir.), *Les Églises après Vatican II*, Paris, Beauchesne, p. 55.

1. L'auteure est décédée le 27 mai dernier, peu de temps après nous avoir remis ce texte. Nous le publions à titre posthume.

ciété séculière une quête incertaine plutôt que de se réclamer systématiquement d'une autorité de droit divin; et à reconnaître à la communauté des croyants et croyantes sa responsabilité dans le discernement des chemins que l'Esprit veut ouvrir dans le monde d'aujourd'hui.

UNE CHANCE POUR QUI?

La principale chance de transformation positive qui pourrait résulter de la crise actuelle est celle du déplacement d'une Église identifiée à sa hiérarchie vers une Église peuple de Dieu, riche de sa diversité et de sa créativité dans l'unité fondamentale de la foi au Christ ressuscité. La reconnaissance de différentes manières de faire Église et la capacité d'accueillir avec confiance la richesse de sens qui peut jaillir d'une multiplicité de lectures et de pratiques est sans doute une condition de rencontre et de dialogue avec la culture contemporaine. C'est aussi la voie d'un enrichissement permanent de l'expérience chrétienne. Celle-ci n'a-t-elle pas trouvé à s'approfondir à travers les diverses formes de solidarité avec les pauvres et d'engagement pour l'humanisation du monde qui ont pris forme au sein du peuple de Dieu depuis le Concile? Certaines composantes de l'institution ecclésiale (communautés de foi, organismes d'inspiration chrétienne, institutions religieuses) n'ont-elles pas trouvé une vitalité nouvelle en participant ainsi à la recherche citoyenne d'un «autre monde possible»? À tra-

Tous ces lieux ouvrent un espace où l'audace, la créativité, la contestation et la dissidence peuvent remettre en cause des situations bloquées, ébranler des certitudes figées et permettre à la vie de suivre son cours.

vers ce type de présence, l'Église témoigne d'une complixité qui s'est exprimée symboliquement lors du Jour de la Terre, le 22 avril dernier, quand les cloches de 1200 églises se sont mises à carillonner à la grandeur du Québec pour la plus grande joie des citoyens qui ont pu les entendre.

Un autre exemple de déplacement d'une Église pyramidale vers une Église-communion se trouve dans la multiplication de lieux qui visent à permettre l'expression de la foi telle qu'elle est présentement vécue, avec ses intuitions, ses engagements, ses doutes et ses aspirations. Chez nous, on peut penser à des lieux de célébration où des groupes cherchent des manières de faire Église et de vivre l'eucharistie autrement, comme le Relais Mont-Royal, l'Alter-Native, le Carrefour de participation, ressourcement et formation, la Communauté des Chemins, la Commission Emmaüs, le Gesù; ou à des lieux de libre parole comme le Parvis, L'autre Parole, Femmes et ministères, le Forum André-Naud, le Réseau Culture et Foi, le Centre culturel chrétien, le Centre justice et foi et la revue *Relations*, le bulletin *Sentiers de foi*, etc. Sans compter les innombrables lieux d'expérience communautaire, de ressourcement spirituel et d'engagement social qui témoignent de la vitalité de la communauté des croyants. Tous ces lieux ouvrent un espace où l'audace, la créativité, la contestation et la dissidence peuvent remettre en cause des situations bloquées, ébranler des certitudes figées et permettre à la vie de suivre son cours.

Le sociologue Raymond Lemieux analyse ainsi la situation: «Aujourd'hui, les créativités anonymes engendrées par l'approfondissement de l'expérience chrétienne sont sans doute aussi importantes que celles des temps de chré-

compte d'abord, c'est la personne humaine dans son existence de chaque jour. Aujourd'hui comme hier, la voix dérangeante des prophètes saura-t-elle crier de toutes ses forces que la vraie religion, c'est d'abord «détacher les chaînes injustes, renvoyer libres les opprimés, et briser tous les jougs?» (Isaïe 58, 6).

LE LION QUI RUGIT

Au temps du prophète Amos, au VIII^e siècle avant le Christ, la richesse se trouvait entre les mains de quelques riches, tandis qu'il y avait de plus en plus de pauvres. Des gens devaient se vendre «pour une paire de sandales». Ils n'avaient même pas de quoi se couvrir la nuit. Ils étaient réduits à l'esclavage parce qu'incapables de payer leurs dettes. On était en train de les supprimer complètement. Cela n'est pas exagéré; le livre d'Amos nous en donne tous les détails.

Le rugissement du lion, c'est la voix du Seigneur qui se fait entendre (Amos 1,2). Le prophète dénonce ces injustices sociales et une religion qui se contente de pratiques

extérieures, d'une religiosité hypocrite où l'engagement n'est pas au rendez-vous: «Cessez de brailler vos cantiques à mes oreilles, mais faites que la justice coule comme un torrent jamais à sec» (5, 23-24). Amos nous révèle un Dieu qui défend les pauvres.

QU'EN EST-IL AUJOURD'HUI?

En ce début du XXI^e siècle, n'y a-t-il pas encore, ici, chez nous, toute une frange de la population qui vit dans la pauvreté? Des gens surendettés survivent dans des appartements de misère. Et que dire de ce qui se vit à l'échelle de notre planète? Un milliard de personnes meurent de faim dans le monde et autant n'ont pas accès à l'eau potable. Huit millions d'enfants meurent chaque année de la pauvreté. Près de cent trente millions d'enfants vivent dans la rue, dans des conditions de dénuement extrême – trente millions seulement au Brésil. J'en ai vu dans un dépotoir à João Pessoa se disputer la nourriture avec les chiens et les rats. Cela est injuste et nous ne pouvons pas nous accommoder d'une telle situation.

L'auteure a œuvré dans les favelas au Brésil et a fondé la Fraternité de l'Épi dans le quartier Saint-Roch, à Québec



tienté. Souvent fleur de macadam, vulnérable aux vents et aux gels, piétinée par les foules, la foi exilée survit en formes très diversifiées qui peuvent sembler insolites au vu de ses institutions d'antan. S'y pose alors une question théologique inédite: la foi n'est-elle pas à risque de vivre alors même que rien, ni raison ni sacré, n'en garantit les chemins? S'y pose aussi, pour le christianisme, un défi original: recréer son alliance avec les hommes et les femmes qui cherchent à avancer sur des chemins mal tracés, toujours sinueux².»

Daniel LeBlond,
Autoportrait 2, 2012,
huile sur papier car-
tonné. Photo: Michel
Dubreuil

De telles recherches gagneraient à être accompagnées par les responsables pastoraux dans un esprit d'ouverture et de liberté et avec une confiance fondamentale en la présence régénératrice de l'Esprit. Sauront-ils laisser naître une pluralité de projets d'Église et de pratiques croyantes, dans l'humble respect de l'agir de Dieu et sans tenter de contrôler systématiquement leur croissance? Une telle attitude introduirait un peu de sérénité dans le regard que l'Église institutionnelle porte sur le présent recul du catholicisme, de même qu'une plus grande capacité de



concentrer ses efforts sur le soutien fraternel de l'espérance, dans un monde qui cherche lui aussi les chemins de son devenir. ●

2. «Crise, christianisme et société contemporaine», *Recherches de science religieuse*, vol. 99, n° 3, 2011, p. 347.

La pauvreté est la réalité quotidienne de la vie de trop d'hommes et de femmes. Pourtant, rien ne change. N'y a-t-il pas de quoi s'indigner? S'attaquer à une telle injustice peut paraître utopique, même avec les efforts gigantesques que font des organismes comme Développement et Paix. Le fossé entre l'Église et l'expérience quotidienne du peuple de Dieu ne cesse de se creuser. La plupart des gens donnent encore quelques dollars à l'occasion d'une collecte pour Noël ou le carême, et quelques bénévoles donnent du temps à un organisme qui ramasse et distribue des meubles, des vêtements ou de la nourriture. Mais la misère, la pauvreté et l'exclusion continuent sans qu'on se demande, au sein de l'Église, quelle en est la cause.

FAIRE ÉGLISE AUTREMENT

À la suite des prophètes, le Christ amplifie sa voix pour signifier qu'il veut une Église libératrice: «L'Esprit m'a consacré pour donner aux pauvres une bonne nouvelle, annoncer la libération aux captifs, conduire les opprimés vers la liberté» (Luc 4, 18). Bien que l'Église agisse déjà en faveur des pauvres par des œuvres caritatives, ce n'est pas

suffisant. Elle doit devenir «l'Église des pauvres». Nos contemporains n'attendent d'elle qu'un signe d'espérance capable d'attiser au fond des cœurs une étincelle de lumière et de vie.

L'Église, en réalité, c'est chacun, chacune d'entre nous qui, comme Amos et tant d'autres, sommes appelés à nous lever encore aujourd'hui pour dire qu'il y a des choses qui ne tournent pas rond, qu'il faut les changer ensemble. On n'est pas chrétien tout seul. Aujourd'hui, le cri prophétique en faveur des pauvres et des exclus a pris une voix collective qui dérange. Celle des Indignés en est une et sa farouche ténacité en porte les échos à la planète tout entière. Ces cris ne manquent pas de nous rappeler ceux de Jésus dans l'Évangile. Lorsqu'on dénonce la souffrance provoquée par le mépris de la personne humaine, c'est déjà l'annonce d'une Bonne Nouvelle mise en œuvre. C'est un signe de vie, une lueur d'espoir. Oui, il faudra toujours des prophètes qui dérangent, tant qu'il y aura ici-bas des êtres qui souffrent et qui n'ont pas leur compte d'amour, de soleil et de liberté.

Jeunes croyants entre inquiétude et espérance

Table ronde

De jeunes croyants membres du groupe Foi et engagement du Centre justice et foi nous partagent les défis actuels à relever pour l'Église, dans un contexte de rupture dans la transmission de l'héritage chrétien.

AVEC :

CATHERINE FOISY, DOCTORANTE EN SOCIOLOGIE
À L'UNIVERSITÉ CONCORDIA;

PATRICE PERREAULT, AGENT DE PASTORALE À GRANBY;

MARCO VEILLEUX, DÉLÉGUÉ À L'APOSTOLAT SOCIAL
POUR LA PROVINCE JÉSUITE DU CANADA FRANÇAIS ET
MEMBRE DU COMITÉ ORGANISATEUR DES JOURNÉES
SOCIALES DU QUÉBEC.

Relations: Comment vivez-vous l'appauvrissement de l'Église québécoise? Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face en tant que jeunes croyants?

Patrice Perreault: Une des difficultés est le clivage marqué entre les groupes de jeunes croyants. Les groupes comme Myriam Bethléem et Marie Jeunesse sont très actifs et dans certains cas financés par l'Église, sous prétexte qu'ils attirent les jeunes. Or, les discussions sont parfois difficiles avec eux, car leur modèle d'Église est souvent en opposition à la société. L'important y est d'affirmer sa foi contre un monde perçu comme étant à la dérive. Les jeunes qui en font partie ont une appartenance ecclésiale forte, mais sans démarche critique.

Catherine Foisy: J'ai moi-même participé récemment à une réunion de Mission Jeunesse pour organiser l'événement Montée Jeunesse dans l'archidiocèse de Montréal. Elle rassemblait notamment des représentants de groupes comme Myriam Bethléem ou la branche féminine des Légonnaires du Christ. Cette année, l'événement souhaitait intégrer une procession eucharistique dans un esprit d'affirmation identitaire très fort. Nous avons fait une contre-proposition en faveur d'un pèlerinage urbain qui présentait des lieux significatifs sur le plan de la justice sociale. Elle a été refusée.

Ce que l'on propose à ces jeunes, c'est une relation personnelle avec le Christ et des formes de piété empruntées à nos grands-mères, qui datent de bien avant le concile

Vatican II. La coupure dans la transmission de l'héritage catholique a été tellement forte que les jeunes croyants ne connaissent pas l'importance de l'engagement social chrétien et patagent dans des milieux conservateurs plus par ignorance que par conviction. Il ne faut pas s'étonner qu'ils privilégient l'adoration eucharistique, car ils n'ont aucune connaissance de l'histoire du catholicisme social. Leur sentiment d'appartenance à ces groupes est d'autant plus fort que plusieurs proviennent de familles éclatées ou ont des carences sur le plan affectif; ces groupes répondent à leurs demandes de reconnaissance et d'appartenance. La religion revêt ainsi un rôle palliatif quasi parental.

Patrice Perreault: En effet, comme ces jeunes n'ont pas eu cette transmission des connaissances, la foi devient un rempart contre l'angoisse d'être projeté dans un monde globalisé. Ils trouvent refuge dans une forteresse rassurante, d'où le piège dans lequel l'Église risque de tomber: la confusion entre foi et identité forte. Actuellement, au Québec, on observe une dérive dangereuse: on instrumentalise l'Église pour forger une identité contre l'autre, alors que le christianisme est lui-même rencontré avec l'altérité. Les évêques doivent faire preuve de prudence devant cette tendance.

Paradoxalement, le clergé représente l'une des difficultés d'une Église appauvrie. Il ne conçoit pas l'existence de l'Église ni son avenir sans lui. Pourtant, jusque vers le début du II^e siècle, le «mouvement Jésus» était fondamentalement laïc et on revient à cette situation, mais avec un problème de mémoire à résoudre. Notre défi comme jeunes croyants est la réactualisation de la tradition, au sens fort du terme, c'est-à-dire «traduire», faire nôtres les enseignements du Christ dans un paradigme contemporain. Or, Benoît XVI, dans ses dernières encycliques, se situe dans une théologie quasi médiévale repoussante. À moins d'être un spécialiste de la question, on ne le comprend pas! Les jeunes sont souvent perdus devant ce discours ecclésial d'un autre âge.

Marco Veilleux: Depuis trente ans, plus précisément depuis la visite du pape en 1984, nous vivons le déclin de l'Église québécoise en tant qu'institution ayant une présence au monde signifiante, s'incarnant dans des lieux concrets de médiation avec la culture et la société. Comme chrétien, cela m'inquiète beaucoup, car pour l'Église, cette présence au monde passe toujours par des lieux institués qui permettent aux croyants d'être en dialogue constant avec la société. ▶

L'appauvrissement dont on parle, c'est donc celui du projet d'une Église locale québécoise, enracinée dans un milieu. Cette Église se désagrège avec le déclin de ses structures institutionnelles. Elle se comporte comme un groupe de pression et se manifeste lorsqu'elle a des droits ou des convictions à défendre, mais elle semble peu préoccupée par le bien commun. Il s'agit d'une communauté identitaire et affinitaire qui fait des processions du saint Sacrement de la même façon que d'autres font des parades de la fierté gaie: chacun manifestant son «folklore», sa «diversité», sans réelle articulation avec la société. Ce modèle conforte certains jeunes qui ont des angoisses devant l'anomie ambiante. Mais il dénature profondément ce qu'a voulu être l'Église du Québec: une institution au cœur de son peuple. L'épiscopat ne semble plus avoir ce souci pastoral d'accompagner la réalité et le destin de cette petite nation francophone en Amérique.

Avec cette perte des structures et des lieux institutionnels, chaque croyant porte désormais sur ses frêles épaules la responsabilité individuelle d'incarner l'Évangile. Cela est très fragile, car l'individu joue alors le rôle de l'institution comme lieu de médiation entre la réalité socioculturelle et la tradition chrétienne. Mais un individu ne peut être une institution à lui seul. Or, sans institutionnalisation, la transmission n'est pas possible...

L'arrivée du néolibéralisme, dans les années 1980, a accentué ce phénomène d'individualisation du rapport au religieux. Cela se manifeste entre autres dans le fait que des

gens s'enferment de plus en plus dans des bulles spirituelles – qui sont par ailleurs sécurisantes dans un monde angoissant. L'Église officielle, de son côté, tend au narcissisme: elle se contemple dans sa propre mise en scène, se publicise et adopte des modes de gestion et de marketing corporatif. Là réside un des grands dangers qui guettent le catholicisme contemporain: devenir un marchand de sens qui offre des idées, des slogans, des valeurs, des marqueurs identitaires, sans être réellement à l'écoute des gens.

Rel.: Cet appauvrissement de l'Église offre-t-il de nouvelles possibilités pour les jeunes croyants?

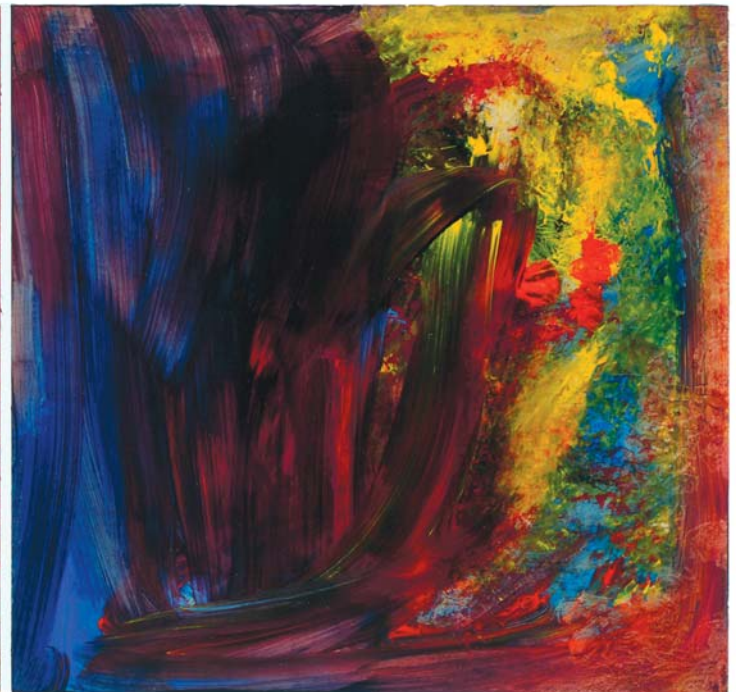
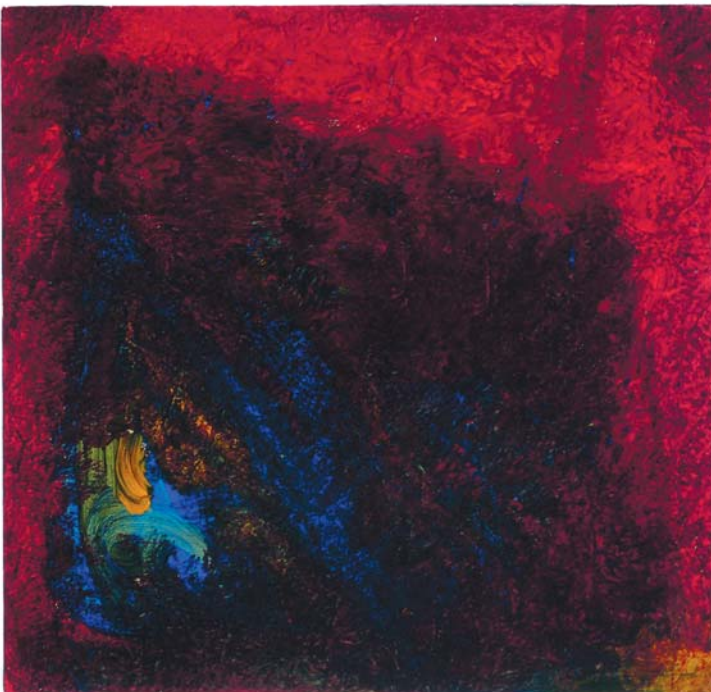
P.P.: Contrairement à la génération précédente, qui était dans le rejet et la démolition, j'estime qu'il est important de

maintenir un lien institutionnel. Car nous n'avons pas grandi sous le règne d'une institution religieuse oppressante. Et à la vitesse à laquelle les choses se détériorent, on se retrouvera bientôt dans une Église sans lieu de rassemblement – ce qui pose problème pour la continuité du christianisme au Québec.

Un autre défi se pose à nous: la pastorale sociale doit se faire différemment en tenant compte des besoins des jeunes, notamment de ceux qui éprouvent des carences affectives et familiales, tout en permettant de s'ouvrir à l'autre. Non pas comme si l'Église était détentrice de la vérité, mais comme un groupe de personnes qui est à la recherche, avec d'autres, de réponses et

L'appauvrissement dont on parle, c'est donc celui du projet d'une Église locale québécoise, enracinée dans un milieu. Cette Église se désagrège avec le déclin de ses structures institutionnelles.

Daniel LeBlond,
Floraïson, 2004, huile
sur bois, 61 X 30 cm.
Photo: Michel
Dubreuil



de questionnements. Les chrétiens ont une couleur à apporter à l'engagement social, qui est de l'ordre de la rencontre. Ce questionnement renvoie aux différences entre les jeunes chrétiens engagés et les plus âgés. Avant, ceux-ci n'étaient pas confrontés aux enjeux de la différence, de l'appartenance chrétienne : elle allait de soi. Or, aujourd'hui, les jeunes croyants peuvent s'engager socialement et politiquement dans une multitude de groupes et sont ainsi confrontés au raisonnement inverse : l'engagement social est une « évidence » pour les plus politisés ; c'est la couleur chrétienne qui ne l'est pas. Comment l'engagement chrétien peut-il nourrir l'engagement social ? Comment faire pour qu'il tienne compte des fragilités des gens, des besoins des jeunes, tout en ouvrant à autre chose, en créant une forme d'institutionnalisation différente – un peu à l'image des chrétiens des premiers siècles ?

C. F. : Il y a également une véritable exigence de formation. Bien connaître d'où l'on vient, la tradition d'Église dans laquelle on s'insère, le christianisme, l'Évangile, etc., est maintenant un défi pour les jeunes croyants. Aussi, ceux qui ont une lecture chrétienne critique du monde dominant doivent faire attention de ne pas reproduire ce qu'ils reprochent au système en pensant avoir « la » solution. Dans le contexte actuel, l'Église fait un péché d'orgueil, car son appauvrissement devrait l'amener à être plus humble, plus accueillante, plus ouverte. Nous-mêmes, comme jeune génération montante dans l'Église, nous devons adopter cette attitude. Par exemple, l'Église québécoise était auparavant ouverte à ce qui se faisait dans les autres Églises, dont les latino-américaines. Cela doit être poursuivi, actualisé, notamment avec des projets de coopération internationale pour les jeunes, qui en reviennent changés. Cela renvoie encore à un problème de transmission dans notre société : les jeunes croyants, qui ont grandi dans un contexte sécularisé, ne savent pas qu'il y avait une vitalité dans l'Église québécoise et des inspirations venant des modèles d'Églises du Sud qui ont permis de mettre en place des communautés ecclésiales de base, le Réseau des politisés chrétiens et des passages vers une Église-peuple de Dieu.

M. V. : Cet appauvrissement nous offre la chance de revisiter ensemble l'enjeu de la reconnexion de l'Église avec la société. Quand quelques jeunes des groupes « foi et engagement » du Centre justice et foi publient une lettre sur les Indignés ou le mouvement étudiant, cela interpelle des gens qui associent autrement la religion avec la droite. Ils peuvent enfin entendre une parole différente venant de croyants. Le catholicisme ne saurait se réduire à être un porte-étendard des valeurs morales de la droite ! Il doit plutôt se mettre au service des corps souffrants et prendre soin du corps social. Notre défi est de rappeler que le mouvement de l'Évangile, c'est d'aller vers le monde, d'être solidaire des gens, de les accompagner, de prendre soin du prochain. Le concile Vatican II prônait d'ailleurs une Église

décentrée vers les pauvres, les mouvements sociaux, le monde.

Prenons acte de notre finitude, de nos manques profonds, de notre besoin des uns des autres. Souvenons-nous que le plus faible d'entre nous est le plus important, car il nous révèle notre humanité. Notre chance, dans cette Église appauvrie, est donc de nous rapprocher de cette pro-

Art et transcendance

AGUSTÍ NICOLAU-COLL

Au fil des siècles, l'Église et le christianisme en général ont été assez attentifs et sensibles à l'apport de l'art dans l'expression de la foi, ce qui a donné naissance à des œuvres magnifiques de l'architecture, de la peinture, de la sculpture, de la musique et même du théâtre. Celles-ci faisaient partie de l'expérience et des célébrations religieuses. Malheureusement, l'intellectualisation et la rationalisation croissantes de la foi chrétienne, fruit d'une théologie plus rationnelle initiée vers la fin du Moyen Âge et approfondie avec la Réforme protestante et la Contre Réforme catholique, a eu comme contrepartie négative la perte de la conscience et du langage symboliques. L'art, en tant que véhicule et expression de cette conscience symbolique, a progressivement perdu son rôle dans la transmission de l'expérience religieuse, dans la médiation en vue d'une communion spirituelle, ce qui est un élément à prendre en compte dans la réflexion au sujet de l'affaiblissement de l'Église catholique.

Au lieu d'être expression, manifestation, épiphanie de la transcendance, enrichissant l'expérience spirituelle de celui qu'il touche, l'art sacré est devenu davantage une représentation religieuse de croyances et une illustration de celles-ci. Cette réduction, aux yeux de plusieurs, peut difficilement provoquer une véritable expérience spirituelle.

La réalité du christianisme occidental, en ce début du troisième millénaire, est qu'il n'utilise pas assez les extraordinaires potentialités des arts en tant qu'expressions de la foi et chemins de transcendance et de communion spirituelle. Ce manque est tout aussi présent au sein d'un christianisme moralisant qu'au sein d'un christianisme social. Dans le christianisme oriental, cependant, surtout orthodoxe mais aussi catholique, le lien entre art et transcendance s'est maintenu plus solidement. On peut l'observer en comparant une icône orientale (souvent considérée au même niveau que la Bible), avec n'importe quelle image religieuse du XIX^e siècle européen.

L'auteur est responsable des activités publiques et des communications au Centre justice et foi

fondeur-là, en choisissant la «pauvreté avec le Christ pauvre» (Ignace de Loyola). Sans cela, l'Église continuera à devenir toujours plus marginale, insignifiante et impertinente.

Bien sûr, nous résistons à ce dépouillement, car il est difficile d'accepter cette fragilité et cette humilité. Nous avons

La capacité de l'Église et du christianisme en général à faire entendre leur message et à témoigner de la foi gagnerait à renouer véritablement avec l'expérience artistique. Trois grands axes se dessinent comme voies possibles. Premièrement, celui d'intégrer davantage dans les liturgies et les célébrations conventionnelles des éléments artistiques vus comme constitutifs de celles-ci (chants sacrés, jeux de lumières, mise en valeur de la symbolique et de l'architecture des lieux pendant la célébration). Ensuite, celui d'accueillir dans les églises et temples, en plus de concerts de musique sacrée ou religieuse, des pièces de théâtre et des expositions artistiques et multimédias qui mettent de l'avant la transcendance et la spiritualité, même si elles ne font pas partie d'une célébration ou d'une liturgie courantes. Enfin, lors d'occasions spéciales, articuler de nouvelles propositions liturgiques intégrant plus librement des éléments artistiques de manière à expérimenter de nouveaux chemins de célébration et de transmission de la foi.

En d'autres mots, il faut que l'Église équilibre son discours théologique, plutôt rationnel, par le recours au langage symbolique propre à l'expérience artistique. Heureusement, depuis un certain temps, il existe à Montréal deux initiatives vouées à la mise en valeur des arts sacrés, ainsi qu'au développement de la transcendance à travers l'art. Le Centre de créativité Le Gesù accueille des propositions artistiques – existantes ou nouvelles – qui visent l'intégration de l'art contemporain dans l'église du Gesù, un lieu sacré. Les Journées d'arts sacrés du Plateau ont pour leur part comme objectif, en plus de favoriser une redécouverte des arts sacrés chrétiens, de susciter une créativité artistique qui enrichisse le dialogue entre la modernité et la foi chrétienne, et d'offrir des chemins de beauté qui conduisent à la découverte du divin et à la convivialité dans notre milieu urbain.

L'art sacré et la dimension spirituelle des arts sont un lieu de dialogue et de communion, non seulement entre religion et modernité, mais aussi entre les différentes sensibilités au sein du christianisme, de même qu'entre celui-ci et les autres traditions religieuses. Renouer pleinement avec la dimension artistique de la foi serait pour l'Église un chemin de renouveau.

pourtant le défi de chercher la solidarité avec les autres, de recréer des lieux où l'on prend soin du monde, où l'on retisse du lien social, et de la signification humaine, de manière quasi artisanale. Comment, aujourd'hui, va-t-on prendre soin du corps social souffrant? Car le corps du Christ est là, et c'est là qu'est l'avenir.

P. P.: Dans le paradigme néolibéral, on individualise le témoignage de foi. On assiste alors à sa véritable privatisation et à l'essor d'une spiritualité «Harlequin» – «mon Dieu et moi nous nous aimons». Or, ce qui est le plus important pour les chrétiens maintenant, ce n'est pas tant d'affirmer notre foi en Dieu que celle en l'humain, qui est certes un être ambigu, mais aussi porteur de lumière. Le christianisme confesse une foi en un Dieu qui croit en l'humain, suffisamment pour se commettre dans le destin de l'humanité. Cette espérance est une dimension chrétienne très marquante chez les jeunes, surtout dans un contexte où le désabusement et le cynisme sont devenus les critères du réalisme. Plus on est désabusé, plus on est réaliste et plus on est *cool*. Cela conduit à une forme de nihilisme qui est contraire au message chrétien.

Un grand défi à relever pour les jeunes croyants est de retrouver une foi en l'être humain et en l'avenir. Notre préoccupation pour les enjeux écologiques interpelle la spiritualité chrétienne, qui est invitée à développer un regard où les autres êtres ne sont plus considérés comme des objets, mais reconnus comme des sujets relationnels. Notre survie dépend de la qualité du tissu complexe d'interrelations sociales. Cela nécessite d'étendre le principe de solidarité à l'ensemble de la Terre, à lutter contre la souffrance et surtout à rejeter la loi du plus fort – une illusion conduisant à un cul-de-sac mortifère – pour embrasser la solidarité, la compassion et l'amour.

Un grand défi à relever pour les jeunes croyants est de retrouver une foi en l'être humain et en l'avenir. Notre préoccupation pour les enjeux écologiques interpelle la spiritualité chrétienne, qui est invitée à développer un regard où les autres êtres ne sont plus considérés comme des objets.

De par sa conscience, l'être humain peut déceler dans la toile de la vie une harmonie, une beauté d'autant plus grande qu'elle s'avère précaire. Comme un miroir, cette fragilité le renvoie au caractère fini, contingent et relatif de l'existence. Cela l'amène à considérer la beauté de son espèce tout autant dans son ensemble que dans l'unicité de chaque personne. Autrement dit, l'humain fait aussi partie de la beauté du monde. Sans doute est-ce là que réside la dimension subversive de la Bonne Nouvelle. ●

PROPOS RECUEILLIS PAR AMÉLIE DESCHENEAU-GUAY

L'engagement social catholique fragilisé

La fragilité des institutions et des pratiques vouées à l'engagement social au sein de l'Église québécoise s'accroît et place les croyants engagés devant de nombreux défis.

ÉLISABETH GARANT

Durant les années 1960, l'Église du Québec est interpellée de toutes parts. De l'intérieur, les nouvelles perspectives qu'ouvre le concile Vatican II exigent qu'elle remette en question ses pratiques institutionnelles, pastorales et ses modes de présence au monde. De l'extérieur, elle doit se situer dans le contexte du Québec engagé dans la Révolution tranquille, tout comme dans un contexte international qui appelle à une transformation radicale des rapports Nord-Sud.

En 1972, le remarquable document synodal *La justice dans le monde* et le rapport de la Commission sur les laïcs et l'Église (rapport Dumont) sont l'aboutissement de deux réflexions importantes réalisées au sein de l'Église et pointent dans la direction d'un aggiornamento majeur et indispensable. Ces documents insistent sur l'importance de l'engagement pour la justice comme exigence de la foi et invitent les chrétiens et les institutions ecclésiales à une présence signifiante au cœur du monde, à un engagement dans la quotidienneté et à la responsabilité sociale.

Quarante ans plus tard, force est de constater que l'engagement pour la justice n'est toujours pas une dimension transversale de l'Église québécoise et que les instances qui le portent s'appauvrissent de façon préoccupante. Les lectures bibliques et les nombreuses réflexions qui sont nées de ce secteur social au fil des ans ont peu circulé dans l'ensemble de l'institution ecclésiale. Elles n'ont pas nourri la foi des croyants et ne sont pas arrivées à enrichir les pratiques pastorales. L'engagement social était et reste marginal au sein de l'Église.

LA PERTE D'INSTITUTIONS PORTEUSES

Au cours des derniers mois, la fragilité des institutions vouées à l'engagement social et à une présence au monde



dans l'Église catholique québécoise s'est accentuée avec la fermeture de Jeunesse du Monde, de *Présence magazine* ou encore du Centre Victor-Lelièvre à Québec. La réduction dramatique du financement accordé à Développement et Paix par l'ACDI, qui vient s'ajouter aux attaques pernicieuses de la droite catholique contre l'organisme, met aussi en danger une des expériences majeures de l'Église œuvrant à des transformations structurelles en vue d'une plus grande justice internationale.

Et combien d'autres groupes chrétiens progressistes sont de plus en plus en situation de survie, voyant leurs ressources financières réduites et leurs membres diminuer ou vieillir sans relève? Avec eux se trouvent aussi fragilisés les quelques espaces où les aspirations à une pleine égalité pour les femmes ont trouvé une résonance et sont parvenues à susciter des pratiques plus cohérentes et inspirantes.

Dans l'Église catholique des derniers siècles, les communautés religieuses ont joué un rôle prépondérant dans l'engagement social. Jusqu'à la Révolution tranquille, elles ont pu diriger de nombreuses œuvres sociales grâce à l'engagement de leurs membres, puis, elles ont choisi de soutenir financièrement

de nombreux groupes communautaires. Même si les dons des communautés sont en décroissance depuis 1980, en 2009-2010, la partie de ceux passant par la Conférence religieuse canadienne représentait encore 2,5 millions de dollars et soutenait environ 10 % des groupes communautaires au Québec – des engagements qui sont progressivement réévalués dans plusieurs communautés en raison du vieillissement de celles-ci.

Même les œuvres que ces communautés ont créées sont fragilisées. Plusieurs sont déjà devenues des organismes communautaires autonomes qui n'ont plus de lien significatif avec la tradition chrétienne d'engagement social. D'autres sont passées sous la responsabilité de laïques et doivent relever le défi d'offrir des conditions de travail décentes et conformes aux valeurs de justice qu'elles promeuvent. L'affaiblissement du pôle social de l'Église est étroitement lié à la situation de décroissance vécue par les communautés religieuses traditionnelles et au peu d'intérêt que portent les nouvelles communautés – comme la

L'auteure est directrice du Centre justice et foi et de la revue *Relations*

Daniel LeBlond, *Trace d'humanité 14*, 2009, huile sur bois, 28 X 95 cm. Photo: Michel Dubreuil

Famille Myriam Bethléem ou Marie-Jeunesse – aux questions sociales, ces dernières privilégiant une posture de distance avec le monde.

Le secteur social s'est aussi appauvri à partir du désengagement institutionnel envers les mouvements comme l'Action catholique ou Jeunesse du Monde. L'Église a craint les pratiques novatrices et le radicalisme des analyses et des engagements privilégiés par les jeunes qui, peut-être, auraient pu permettre le fameux *aggiornamento* tant souhaité. Nous nous retrouvons ainsi privés d'institutions qui ont permis à de nombreuses personnes de vivre des expériences qui donnaient sens et actualisaient l'enseignement social de l'Église. Sans de tels mouvements, les chrétiens disposent de peu de lieux pour apprendre à lier la foi et la justice.

UNE OCCASION DE RAVIVER LA FOI

Cette situation de fragilité nous met devant un chantier exigeant, celui de repenser nos pratiques et d'oser de nouvelles pistes. Si elle représente une chance, c'est celle de retirer nos ceillères, de ne plus reporter les questionnements et de nous ramener à l'essentiel de notre expérience de foi.

Dans un monde où tout est souvent réduit à la seule valeur marchande, cet essentiel est d'abord de permettre la redécouverte d'une dimension transcendante de nos réalités. La reconstitution du lien social, profondément mis à mal par la culture néolibérale, ne peut se faire que sur cette nouvelle base. Il peut alors redevenir possible d'entendre la souffrance des autres et les quêtes de sens ou spirituelles, qui invitent à un engagement au cœur du monde.

Il faut aussi mieux faire connaître la richesse des traditions spirituelles dont la mouvance chrétienne sociale s'est nourrie mais auxquelles elle s'est très peu référée explicitement au cours des dernières décennies – la spiritualité de Claire et François d'Assise, les exercices dans la vie courante d'Ignace de Loyola et des pédagogies comme celle du Voir-Juger-Agir de l'Action catholique, par exemple. Les jeunes croyants engagés socialement aspirent à mieux connaître ces traditions de manière à nourrir en profondeur leurs engagements de solidarité. Cela est fondamental pour eux, ce qui, parfois, complexifie le défi que nous devons relever de nous redonner une mémoire collective, de trouver des moyens de partager l'histoire des luttes sociales dans lesquelles les chrétiens d'hier comme d'aujourd'hui s'engagent.

Depuis les années 1960, les chrétiennes et les chrétiens engagés socialement ont fait le choix de l'invisibilité pour exprimer une rupture profonde avec le mode de présence que l'Église institutionnelle avait eu dans la société qué-

bécoise. Malheureusement, on constate aujourd'hui que ce silence fait en sorte que seule une certaine parole de l'Église est médiatisée et qu'une bonne partie de la population n'a aucun repère pour comprendre les voix diverses et divergentes au sein de l'Église. Notre fragilité actuelle doit nous amener à reprendre une parole publique et à trouver les mots qui peuvent faire du sens pour nos contemporains.

Mais tout cela sera bien difficile à accomplir si nous perdons toutes nos institutions porteuses, car elles sont essentielles pour assurer une pérennité et une visibilité. Cette perspective nous place devant l'urgence de faire les choses autrement, en valorisant mieux la complémentarité de nos apports et en favorisant un rapprochement de certaines structures jusqu'à maintenant autonomes et indépendantes. Cela sera difficile, car chacun tient à sa spécificité et le dynamisme encore bien réel de nos groupes cache encore notre fragilité. Mais cela ne durera pas. Il nous faudra sous peu nous réorganiser. Cela est aussi vrai pour les œuvres des communautés religieuses mises au défi de revoir plus fondamentalement les rapports entre laïques, religieux et clercs afin de se resituer ensemble dans une situation de pleine égalité entre les femmes et les hommes, comme porteurs d'une même mission. Une nouvelle chance nous est offerte de faire vraiment Église autrement. Saurons-nous la saisir?

EMMAÛS ET L'ESPÉRANCE

La situation des chrétiens engagés socialement se compare à celle des disciples d'Emmaüs (Luc 24, 13-35) avançant sur la route, inquiets de la conjoncture et cherchant à comprendre ce qui allait arriver à leur communauté de foi et à leurs projets après la mort de Jésus. La réponse est venue de l'étranger qui faisait route avec eux, mais il a fallu un bon moment pour saisir l'espérance que faisait naître cette rencontre et les nouvelles voies qu'elle leur ouvrait.

Malgré les constats difficiles et les inquiétudes réelles que suscite l'appauvrissement des pratiques sociales des chrétiens, cette espérance plus forte que la désolation de la mort peut nous permettre de continuer à avancer malgré l'incertitude quant à l'issue possible. C'est d'ailleurs en référence à ce besoin de dire l'espérance avec des mots d'aujourd'hui que les groupes chrétiens engagés de Montréal se sont donné un espace commun qu'ils ont nommé la Commission Emmaüs.

Cette espérance, on peut la retracer tout au long de l'histoire du christianisme, au fil de multiples expériences qui témoignent de la préoccupation des chrétiens et de leurs institutions pour les réalités sociales et les personnes exclues. Cette préoccupation s'inscrit dans la foulée des textes bibliques, particulièrement des Évangiles qui présentent la relation avec les plus démunis et fragilisés au cœur de toute démarche de foi en Dieu, de toute quête spirituelle. Même à la marge, cette espérance reste vivante par la rencontre. ●

Dans un monde où tout est souvent réduit à la seule valeur marchande, cet essentiel est d'abord de permettre la redécouverte d'une dimension transcendante de nos réalités. La reconstitution du lien social, profondément mis à mal par la culture néolibérale, ne peut se faire que sur cette nouvelle base.

Le patrimoine religieux, un bien collectif

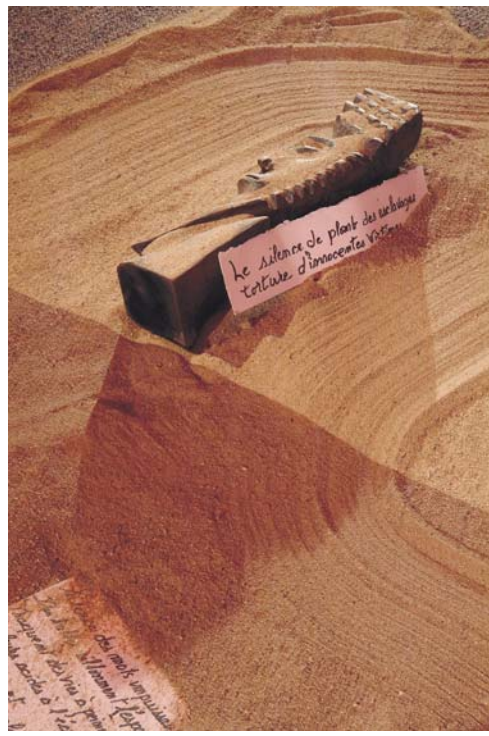
DENIS ROBITAILLE

Ces années-ci, le rapport des autorités ecclésiastiques et religieuses avec leur patrimoine est difficile. Confrontées à un cruel manque de moyens financiers et de ressources humaines, elles doivent entretenir des résidences communautaires et des lieux de culte de plus en plus démesurés en regard de leurs besoins. La fermeture de couvents et les fusions de paroisses créent un parc immobilier excédentaire à un rythme sans cesse croissant. Cette situation, exposée maintes fois dans les médias ou les colloques spécialisés, est bien connue; des inventaires en cours et des études gouvernementales et universitaires en révèlent l'ampleur. Peut-elle se transformer en enrichissement collectif? Des exemples inspirants peuvent peut-être nous en convaincre.

Déjà, par son existence même, le patrimoine religieux est une richesse collective. Il le devient encore davantage lorsqu'il est offert à la découverte et au partage du public en général. Les communautés religieuses figurent d'ailleurs parmi les pionnières dans la création de musées ouverts au public. Pensons au Musée des Ursulines à Québec et à celui des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Aujourd'hui, les religieux et, dans une plus grande mesure, les religieuses entreprennent de vastes projets d'inventaires, de regroupements de collections et d'entrevues avec leurs aînés afin de sauvegarder la mémoire de leur contribution au développement spirituel et social du Québec. Soulignons que leur patrimoine culturel (archives, collections et bâtiments) nous parvient dans un état impeccable, ce qui atteste d'un sens des responsabilités envers la population qui force l'admiration.

Si le patrimoine est jugé excédentaire, sa reconversion est alors envisagée en filiation avec sa mission d'origine. Pensons à l'établissement de bibliothèques, de centres communautaires, de lieux de diffusion des arts de la scène – comme la salle Bourgie à Montréal dans l'église Erskine and American –, ou encore de lieux de séjour inspirants – comme celui que préparent les Augustines dans leur monastère du Vieux-Québec.

Dans une localité ou un quartier, le maintien de l'usage communautaire de l'église ou du couvent est souvent un élément central désiré, non seulement sur le plan urbanistique, mais pour la population. Ainsi, tout en y conservant la célébration du culte, certaines paroisses réaménagent leur église en partenariat avec leur municipalité pour en faire un lieu à usage mixte où l'on trouve une salle communautaire, une bibliothèque, etc., ouvert au plus grand nombre – l'église de la Durantaye en est un bel exemple.



L'auteur est chargé de projet pour le Lieu de mémoire habité des Augustines du Québec

D'autres paroisses, en collaboration avec les responsables du tourisme, les gens d'affaires ou les groupes communautaires, font de leurs églises des attraits touristiques ou des lieux de diffusion des arts en haute saison. C'est le cas de l'église Saint-Roch, à Québec, qui accueille un festival de musique sacrée.

Le patrimoine religieux peut ainsi offrir un espace de rayonnement de la culture, des arts et de l'histoire. Un dialogue constant et ouvert est cependant nécessaire pour que différents acteurs – dont les intérêts, les fonctionnements et parfois même les valeurs peuvent diverger – puissent l'explorer. Cela implique d'accepter de voir le patrimoine religieux sous toutes ses facettes et dans le respect de ce qu'il représente pour les croyants, les propriétaires, la population, les spécialistes et les décideurs. Ce regard croisé contribue à l'enrichissement collectif en offrant une compréhension nouvelle d'un patrimoine parfois méconnu.

Il faut du temps pour construire des collaborations solides et trouver de nouveaux usages viables. Il faut de la patience pour incuber les débuts de nouveaux projets et en soutenir les premiers balbutiements. Or, les communautés chrétiennes et religieuses manquent de temps. Le défi est grand, car les solutions de reconversion sont à trouver au cas par cas avec les acteurs du milieu. Cela n'est pas simple quand, dans tout le Québec, le patrimoine religieux se trouve au même moment dans une période critique. Si, dans certains cas, le condo de luxe ou la démolition sont les seules solutions, dans plusieurs autres, il est encore temps d'en trouver de meilleures qui ne gommant pas entièrement le rôle et le sens qu'ont joué ces lieux de rencontre, de vie et de prière pour tant de générations. Il est à espérer que nous trouverons à leur donner un nouvel usage en lien avec des besoins de rassemblement, de beauté ou de quête de sens encore bien présents aujourd'hui.

Daniel LeBlond,
Descendre des autels
(détail), installation
au Centre de créativité
Le Gesù, 2009. Photo:
Michel Dubreuil

Les laïques : l'appel au changement

Un nouveau modèle d'Église où la place des laïques est centrale s'impose comme un retour aux sources.

JACQUES RACINE

L'auteur est professeur émérite à l'Université Laval

Au Québec, au cours des dernières décennies, plusieurs personnes ont remis en question le dualisme « clercs-laïques » comme modèle d'organisation de l'Église, tout autant que celui « homme-femme » pour traiter de la répartition des ministères, du pouvoir et de l'autorité. Pourtant, on est encore aux prises aujourd'hui avec le même clivage clercs-laïques, la même concentration des pouvoirs liée à leur sacralisation et la même discrimination des femmes quant à l'accès aux ministères. L'appauvrissement de l'Église et les besoins des communautés de croyantes et de croyants n'appellent-ils pas à un nouveau modèle d'Église qui serait fondé sur une reconnaissance de celle-ci comme peuple de Dieu (et non simplement comme institution hiérarchique); sur une valorisation du baptême; sur un rapport bienveillant au monde dont l'Église est partie prenante et sur une reconnaissance des ministères laïques comme services indispensables à la vie des communautés?

L'ENGAGEMENT LAÏQUE

Selon le dictionnaire, le terme *laïcat* renvoie à l'ensemble des chrétiens non ecclésiastiques. Or, cette définition procède par la négative. La théologie et le concile Vatican II rappellent plutôt que les laïques sont, par leur baptême – rite d'entrée dans l'Église – et en tant que disciples de Jésus-Christ, membres à part entière de l'Église-peuple de Dieu. Il leur incombe la responsabilité de rendre l'Évangile accessible à tous.

Les laïques en tant que tels sont responsables de participer à la transformation de la société et des différents systèmes politiques, économiques, financiers et sociaux afin que s'y révèle l'esprit des Béatitudes, que s'y construisent la justice, la liberté, la solidarité et la vérité qui sont au fondement de la paix. Ils sont solidaires de ce monde auquel ils appartiennent. Ils en partagent les recherches, les faux pas, les reculs, les avancées et les réussites. Leur manière de vivre la foi au cœur de la société est marquée par une quête, un questionnement, un partage avec des hommes et des femmes d'horizons divers. Ils reconnaissent les fautes, les dérives, les errements des uns et des autres, et ceux qui leur sont propres. Ils croient que Dieu a

créé l'être humain libre et donc capable de péché, mais qu'en Jésus-Christ, il a offert le pardon et la réconciliation, des outils indispensables pour bâtir la justice et la paix. Au cœur des défaites rencontrées, ils cherchent à garder vive l'espérance.

Solidaires du monde, les laïques le sont aussi de l'Église qui, comme eux, se reconnaît au cœur de cette société dont elle partage les joies et les peines, et pour qui rien de ce qui est humain ne peut lui être étranger. Mais cette



double solidarité peut, à certains moments, se vivre dans une tension difficile, surtout lorsque la hiérarchie ecclésiastique prend trop de distance face au terrain séculier, à l'ambiguïté des situations et aux risques inhérents à toute action; ou encore lorsque les responsables ecclésiaux ne

Daniel LeBlond,
Autoportrait 5, 2012,
huile sur lin, 138 X
195 cm. Photo :
Michel Dubreuil

savent plus écouter ni les chrétiens engagés, leurs luttes et leurs difficultés, ni les cris des indignés et des pauvres, ni la souffrance des laissés-pour-compte. Cependant, cette tension peut aussi être féconde si, en Église, on se met à l'écoute les uns des autres; si on se donne l'occasion de prier, de partager la parole de Dieu et les expériences de vie, de discerner et de célébrer ensemble; si on forme une communauté de diverses manières.

Dans le contexte actuel, où l'Église ne possède plus ses propres institutions éducatives et sociales et est de plus en plus absente de l'espace public, la reconnaissance de cette mission des baptisés au cœur du monde est essentielle et doit être respectée dans sa spécificité, sa complexité et son autonomie. Cette reconnaissance par les premiers responsables de l'Église peut s'exprimer de diverses façons: sous forme d'appuis à l'action des laïques, d'appels à leur collaboration à partir de leurs talents et de leurs charismes, d'invitations à exercer des responsabilités et à prendre la parole, d'accès à des ressources matérielles et financières, etc. L'engagement laïc a été trop souvent évalué sous l'angle du contrôle hiérarchique et du point de vue de celui qui donnait le mandat, comme l'ont dévoilé la crise de l'Action catholique et celle, plus récente, de Développement et Paix. Il faut plutôt savoir y discerner le courage d'agir, la recherche d'avenues praticables, le défi de l'incarnation de la foi au quotidien et le désir de célébrer l'Esprit de Dieu à l'œuvre chez tous ceux et celles qui s'engagent dans le monde au nom de leur foi en Jésus-Christ.

Dans le contexte actuel, où l'Église ne possède plus ses propres institutions éducatives et sociales et est de plus en plus absente de l'espace public, la reconnaissance de cette mission des baptisés au cœur du monde est essentielle et doit être respectée dans sa spécificité, sa complexité et son autonomie.

DES MINISTÈRES LAÏQUES?

Ce rôle majeur des laïques dans la transformation du monde n'empêche pas de soulever la nécessité, pour eux, de rendre des services ou de mettre à l'œuvre leurs charismes et leurs talents au sein de l'institution ecclésiale qui en a grand besoin. Certains peuvent même y trouver encore un emploi rémunéré. Cependant, non seulement faut-il respecter leur statut et leur style de vie, mais aussi tirer profit de leur différence, de leur rapport privilégié au monde et de leur proximité avec les communautés de sorte que l'Église puisse plus facilement être reconnue comme sacrement, comme signe du salut. Cette collaboration ecclésiale doit s'accomplir en toute coresponsabilité.

On peut certes se demander pourquoi l'Église québécoise ne reconnaît pas institutionnellement certains ministères laïques. Dès 1975, M^{gr} Malula, archevêque de

Kinshasa, institua, dans son diocèse, le ministère laïque de la présidence de communauté et, en 1978, le ministère laïque d'assistant-paroissial. Un peu plus tard, le ministère d'animateur pastoral lié à un secteur ou à un milieu fut créé, tout cela en conformité avec les orientations données par Paul VI dans un texte (*Motu proprio*) de 1972. Ces ministères permettaient à des communautés chrétiennes de s'organiser et de se développer. Au Québec, pendant cette même période, des laïques ont souvent été engagés dans les paroisses, les régions, les mouvements et les diocèses, pour assurer l'animation, l'éducation à la foi et l'accompagnement spirituel. Lors des regroupements paroissiaux, certains se sont vus confier des responsabilités pour garder vivantes les communautés locales. D'autres ont animé des communautés de base. Dans le cadre de l'initiation chrétienne, de la catéchèse et de l'évangélisation, beaucoup ont exercé des responsabilités importantes. Cependant, l'épiscopat québécois, qui a été

parmi les premiers à participer au renouvellement du diaconat permanent¹ ouvert aux laïques, n'a pas cru bon d'instituer des ministères laïques qui, pourtant, pourraient contribuer à la vie des communautés chrétiennes sur le vaste territoire du Québec et à sortir du clivage structurel «clercs-laïques».

L'épiscopat perçoit que les conditions nécessaires à la réussite d'une telle initiative ne sont pas réunies et il hésite à en pousser la réalisation dans un contexte romain défavorable. Pour que ces ministères laïques puissent porter fruit et contribuer à un nouveau modèle d'Église

au Québec, il faut qu'ils soient accessibles autant aux femmes qu'aux hommes, qu'ils se fondent sur le baptême et la confirmation, qu'ils se détachent totalement des étapes qui conduisent au presbytérat, qu'ils ne soient pas permanents et qu'ils ne contribuent d'aucune façon à former un clergé de second ordre. Ces conditions ne se réaliseront pas tant qu'on cherchera, avant tout, la protection de l'ordre clérical et de la structure pyramidale de l'Église, l'un et l'autre liés à leurs lointaines accointances avec l'empire romain.

Heureusement, l'engagement des laïques ne tarit pas, comme on peut le constater par de multiples œuvres fondées par eux depuis Vatican II (l'Arche de Jean Vanier, différentes maisons d'accueil, des services à la collectivité, etc.) et par leur présence active en Église. Ouverts aux besoins des hommes et des femmes de ce temps et à l'appel de l'Esprit, soucieux du développement d'un humanisme inspiré de l'Évangile, ils inventent les chemins nécessaires au renouvellement de l'Église en attente d'une reconnaissance bien méritée et d'une transformation de l'institution. ●

1. Le concile Vatican II a réinstauré l'état permanent du diacre qui n'était plus qu'une étape du sacerdoce. Le diacre peut être choisi parmi des hommes mariés ou célibataires. Son service peut consister à s'occuper d'œuvres caritatives, à participer étroitement à la liturgie (proclamer l'Évangile et faire l'homélie, par exemple) et à célébrer le baptême et le mariage, par exemple.

Église et société, un dialogue incertain

Le passé douloureux complique le dialogue entre l'Église et la société québécoise. Un processus de réconciliation s'impose. L'Église en sera-t-elle à la hauteur?

GREGORY BAUM

L'auteur est théologien

Charles Taylor, dans son livre *L'âge séculier* (Boréal, 2010), montre bien qu'une des caractéristiques de la société contemporaine est que la foi religieuse n'est plus un héritage légué d'une génération à l'autre, mais un choix personnel librement affirmé. La société fondée sur la religion est une réalité du passé. Cela ne veut pas dire que cette dernière disparaît ou que tous les croyants abandonnent leur foi, mais qu'elle perd son pouvoir d'influencer la vie publique. Le sociologue Martin Meunier a analysé ce phénomène au Québec en termes d'exculturation, notamment dans «Mémoire et religion dans le Québec contemporain¹». Cette perte de pouvoir n'implique pas que les chrétiens et leurs Églises cessent de promouvoir la justice sociale et les valeurs spirituelles dans la société.

MARGINALISATION DU CATHOLICISME

Ce qui caractérise la société québécoise, c'est sa sécularisation étonnamment rapide. Comment peut-on expliquer qu'une société dont les symboles, les valeurs et les structures étaient en grande partie l'œuvre de l'Église catholique ait rejeté cet héritage quelques années seulement après le début de la Révolution tranquille? C'est d'autant plus étonnant qu'à partir des années 1930, des mouvements d'Église, notamment l'Action catholique, ont préparé activement ce bouleversement, ce qui reste souvent occulté. Bien des historiens et des sociologues pensent que les Québécois ont projeté la Grande noirceur – expression polémique associée au régime de Duplessis – sur toute l'histoire du Québec et ont interprété le pouvoir de l'Église en termes d'oppression. Si ces accusations sont parfois exagérées, il est indéniable que la hiérarchie de l'Église catholique a été autoritaire et arrogante, peu disposée à écouter les baptisés tant sur les questions de foi que sur les enjeux sociaux et moraux, et peu encline à dialoguer avec la pensée moderne. Le rejet de ce passé a conduit les Québécois à percevoir souvent négativement leur histoire et le rôle qu'y a joué le catholicisme.

Aujourd'hui, au Québec, les voix des catholiques ne sont pas entendues. Les évêques sont sensibles à cette

POUR PROLONGER LA RÉFLEXION

LIVRES

- BARONI, Lise; BEAUDIN, Michel; BEAULIEU, Céline; BERGERON, Yvonne; CÔTÉ, Guy, *L'utopie de la solidarité au Québec. Contribution de la mouvance sociale chrétienne*, Montréal, Éditions Paulines, 2011.
- BAUM, Gregory, *Étonnante Église. L'émergence du catholicisme solidaire*, Montréal, Bellarmin, 2006.
- LEMIEUX, Raymond et MONTMINY, Jean-Paul, *Le catholicisme québécois*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000.
- LEPAGE, Laurette, *Debout, les pauvres!*, Montréal, Novalis, 2009.
- MAGER, Robert et CANTIN, Serge (dir.), *Modernité et religion au Québec. Où en sommes-nous?*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2010.
- ROBITAILLE, Denis, *L'âme d'un lieu. Découvrir l'Église paroissiale*, Québec, Éditions Va bene, 2004.

- ROUTHIER, Gilles, *Penser l'avenir de l'Église*, Montréal, Fides, 2008.
- VEILLEUX, Marco (dir.), *Transmettre le flambeau. Conversation entre les générations dans l'Église*, Montréal, Fides, 2008.

REVUES

- Continuité*, dossier « Nos Églises. Un patrimoine à convertir », en collaboration avec le Conseil du patrimoine religieux du Québec, n° 131, 2012.
- LAPERRIÈRE, Guy, « Entre noirceur et lumière : la religion au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 84, 2006.
- MONTMINY, Jean-Paul, « Lien social et Églises : inclusion ou exclusion du laïc », *Laval théologique et philosophique*, vol. 51, n° 1, 1995.
- Relations*, dossiers « La théologie de la libération, d'hier à aujourd'hui », n° 752, novembre 2011; « Pourquoi revisiter Vatican II? », n° 730, février 2009; « Eucharistie et société », n° 722, février 2008; « La religion dans l'espace public », n° 716, mai 2007; « Le pouvoir dans l'Église », n° 691, mars 2004; « Quel horizon pour l'Église? », n° 676, mai 2002.
- ROUSSEAU, Louis, « Grandeur et déclin des Églises au Québec », *Cités*, n° 23, 2005.

- Théologiques*, dossiers « Les lieux de la spiritualité aujourd'hui », vol. 18, n° 2, 2010; « Les Églises chrétiennes et la mouvance altermondialiste », vol. 18, n° 1, 2010.

FILMS

- L'éclipse du sacré* de Nicola Zavaglia, Québec, 1998.
- Les Augustines, corps et âme* de Ninon Larochelle, Québec, 2011.
- L'héritage des trappistes d'Oka* de Ninon Larochelle, Québec, 2008.

SITES

- <cprf.biz> : Carrefour de participation, ressourcement et formation
<culture-et-foi.com>
<femmes-ministeres.org>
<forum-andre-naud.qc.ca>
<gtcq.blogspot.ca> : Groupe de théologie contextuelle québécoise
<lautreparole.org>
<legesu.com>
<leparvis.ning.com>
<patrimoine-religieux.qc.ca>
<sentiersdefoi.org>



marginalisation. M^{gr} Morissette, évêque de Saint-Jérôme, interviewé en novembre 2009, disait ceci : « Ma perception est que l'Église au Québec, même si elle n'a plus aucune puissance, continue encore de faire peur. Dans une certaine intelligentsia québécoise, quand les évêques se prononcent sur un sujet chaud, on a envie tout de suite de monter aux barricades et de crier au loup : les évêques cherchent à reprendre du pouvoir. » Même les messages progressistes des évêques, comme les lettres qu'ils publient à l'occasion du 1^{er} mai, Journée internationale des travailleurs, ne sont plus diffusés ou commentés dans les médias. La littérature théologique québécoise, soucieuse des questions sociales, est ignorée des intellectuels et ne fait pas partie du débat public sur les valeurs et le destin de la société. Bien des Québécois qui partagent le parti pris de la revue *Relations* n'osent pas la lire parce qu'elle est parrainée par les jésuites.

DIALOGUE ET RÉCONCILIATION

Je me demande si, devant ce fossé culturel entre l'Église et la société, un processus de réconciliation serait possible. Le concile Vatican II voulait une Église en dialogue ouvert avec la société. Bien des penseurs québécois désirent une telle réconciliation. À cet égard, le sociologue Fernand

Dumont ne voulait pas que les catholiques se croient meilleurs que les autres, ni que l'Église se présente comme la mère de toute sagesse, sans aucun besoin de la vérité des autres. Il souhaitait plutôt comprendre la pensée de ses collègues non croyants, et être aussi compris par eux. Il cherchait toujours des « raisons communes » qui rendraient l'ensemble des Québécois capables de contribuer à la construction d'une société juste et pleinement humaine.

Mais, depuis quelques décennies, la curie romaine ignore le concile Vatican II et retourne au style autoritaire et arrogant du passé. Les évêques grondent la société qu'ils accusent de ne pas respecter la liberté de conscience, tandis qu'eux-mêmes ne respectent pas la liberté de conscience des catholiques. Même si les intellectuels catholiques, et avec eux la grande majorité de la communauté catholique, sont prêts à entrer en dialogue et à entamer un processus de réconciliation avec la société, la rigidité actuelle de l'Église officielle élargit le fossé entre elle et la majorité des Québécois.

L'Église d'ici pourrait-elle s'engager dans un authentique dialogue avec les non-croyants sans aucune intention de les convertir? Un tel processus a été institué en Allemagne de l'Est, république communiste jusqu'en 1989 et région fortement sécularisée où les athées constituent la majorité de la population. Eberhard Tiefensee, prêtre et scientifique, encouragé par l'évêque catholique d'Erfurt, a développé une nouvelle pédagogie pastorale pour rendre les catholiques capables de dialoguer avec la majorité, de discerner les valeurs communes et de coopérer avec elle en faveur du bien commun. Il montre que la culture séculière produite en Allemagne de l'Est est une sorte de « troisième confession », à côté de celles des protestants et des catholiques, qui mérite d'être respectée et avec laquelle l'Église devrait initier « un dialogue quasi œcuménique ».

Quand j'ai parlé de ce processus de réconciliation avec certains jeunes intellectuels non croyants, ils m'ont répondu qu'il était déjà amorcé de leur côté : ils acceptent pleinement le pluralisme de la société contemporaine et, dans leurs recherches, ils prêtent attention aux documents et aux opinions catholiques sans aucun préjugé. Cette ouverture est un phénomène nouveau dans les universités. Par exemple, le Centre d'études de la religion de l'Université de Montréal (CÉRUM) réunit des chercheurs de plusieurs disciplines, croyants et non croyants, pour mieux comprendre les religions et leur ancrage dans la société. À l'Université McGill, le nouveau Centre for Research on Religion (CREOR) est engagé dans la même voie. On découvre aujourd'hui dans toutes les traditions religieuses, y compris le catholicisme, une tension ou même une fissure entre, d'une part, un courant sensible au pluralisme religieux et à la culture sécularisée et, d'autre part, un courant intransigeant, frôlant le fondamentalisme. La société québécoise a intérêt à encourager la première voie et à reconnaître sa contribution au bien commun. ●

Daniel LeBlond,
Transfiguration
(triptyque), 2005,
huile sur bois,
61 X 27 cm. Photo :
Michel Dubreuil

1. Dans M. Meunier et J. Y. Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire*, Fides, 2007.



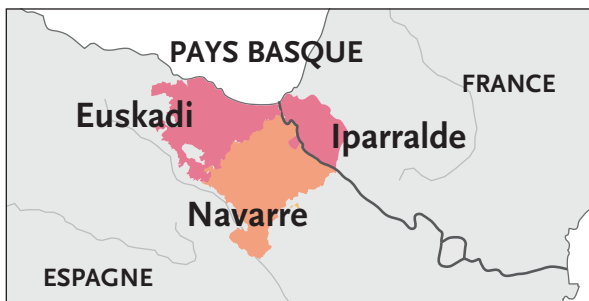
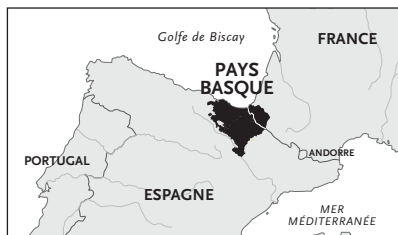
L'avenir du Pays basque après l'ETA

Après cinquante ans de lutte armée, l'ETA (Euskadi et liberté) a annoncé une trêve permanente. Une nouvelle étape commence, privilégiant la lutte politique.

PEDRO IBARRA GÜELL

L'auteur est professeur émérite en sciences politiques à l'Université du Pays basque

Le « problème basque » en Espagne est avant tout un conflit politique émanant d'un État plurinational qui refuse de se reconnaître comme tel, niant par conséquent le droit à l'autodétermination du peuple basque. Depuis la fin de la transition de la dictature à la démocratie – qui va de la mort de Franco, en 1975, à l'accession de la gauche au pouvoir, en 1982 –, la « question basque » a connu de profonds changements. On a fait l'expérience de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas dans cet État plurinational, notamment à propos des compétences qui ont déjà été transférées et de celles qui restent à l'être. De plus, les nouvelles générations qui n'ont pas participé à l'articulation politique de la plurinationalité de l'État espagnol ont le droit de la questionner et de l'améliorer. Ainsi, l'heure est au bilan afin de corriger le tir et de trouver une solution aux blocages, notamment celui concernant les nationalités.



Le statut d'autonomie du Pays basque, dit « Statut de Gernika », préside actuellement à l'organisation du système politique basque. Approuvé par le Parlement espagnol et par un référendum au Pays basque, en novembre 1979, il spécifie les termes de l'autonomie politique en définissant les institutions du gouvernement basque ainsi que ses compétences. Néanmoins, ce modèle de gouvernement autonome et le type de relations établies entre le Pays basque et l'État espagnol ont atteint leurs limites. Sa révision fait partie du projet politique promu par la majorité de la population de la Communauté autonome d'Euskadi. En effet, au-delà du nombre de compétences reconnues, le véritable enjeu est celui de la reconnaissance en tant que telle de la nation basque dans son ensemble (comprenant, en plus d'Euskadi, la Communauté autonome de Navarre), ainsi que son droit à l'autodétermination, voire à l'indépendance. Actuellement, la Constitution espagnole empêche toute initiative, même consultative, qui pourrait mener à un nouveau cadre politique de la nation basque et fait du maintien de l'unité de l'Espagne une des tâches primordiales de l'armée espagnole.

POIDS ET RÔLE DE L'ETA

Le rôle de l'ETA a été déterminant depuis sa création en 1959. L'organisation militaire basque a été fondée pour lutter contre la dictature franquiste. Mais la violence armée n'a pas cessé après le franquisme, l'ETA considérant que la démocratie qui succédait à la dictature ne changeait rien à la situation nationale du Pays basque. Le Statut de Gernika était considéré comme une imposition de l'État espagnol pour empêcher le Pays basque

d'obtenir la pleine liberté nationale. Les actions militaires ont causé la mort de plus de 800 personnes au cours des cinquante dernières années.

L'ETA a toujours été soutenu par un mouvement politique et social radical, la Izquierda Abertzale (IA, qui signifie gauche nationaliste), qui est en quelque sorte sa branche civile, laquelle a donné naissance à divers partis politiques dont le plus connu et influent fut le Batasuna, créé en 1978. Celui-ci a obtenu à plusieurs reprises des résultats électoraux importants, mais a été déclaré illégal en 2002 pour avoir refusé de dénoncer la violence commise par le groupe armé.

En 2006, le gouvernement espagnol s'est engagé à entreprendre un dialogue politique avec l'ETA pour mettre fin à la violence armée. L'ETA a déclaré une trêve qui a été rompue en décembre de la même année par un attentat à la bombe dans le stationnement de l'aéroport de Barajas à Madrid, qui a coûté la vie à deux personnes. La fin de la trêve a mis un terme à toute négociation, le gouvernement poursuivant une stratégie strictement policière.

Depuis 2010, l'IA a pris ses distances vis-à-vis de l'ETA. Elle a fini par rejeter la voie armée et par réclamer publiquement l'arrêt progressif mais irrévocable des activités de l'ETA. Les relations entre les deux organisations basques ont connu des moments tendus. Toutefois, après avoir publié une série de communiqués sur la trêve limitée et conditionnelle, l'ETA a finalement annoncé, le 8 janvier 2011, une trêve permanente et générale, bien que non définitive, qui peut être considérée comme un acquiescement aux demandes de l'IA.

Un autre événement a témoigné de la séparation de l'IA d'avec l'ETA. En février 2011, au moment où les tribunaux se penchaient sur la légalité de la nouvelle formation politique basque



Sortu (Renáitre) – qui prenait la relève de Batusana, dorénavant interdit –, ce nouveau parti issu de l'IA réclamait avec force le rejet de la violence de l'ETA lors de tous ses rassemblements publics. Cela consacrait la rupture radicale de l'IA d'avec l'ETA; sa conversion à des objectifs résolument pacifiques a surpris tous les analystes politiques et a causé un choc dans l'opinion publique. Cependant, ce positionnement clair contre la violence n'a pas convaincu le Tribunal suprême espagnol de lui accorder la légalité, l'empêchant ainsi de participer aux élections locales.

Cette décision a conduit l'IA à créer, en avril 2011, une coalition réunissant un parti social-démocrate nationaliste basque, Eusko Alkartasuna (EA), qui a toujours condamné la violence, et un parti de gauche nationaliste (Alternatiba), auxquels se sont joints des membres de l'IA non affiliés à un parti. Cette coalition électorale, appelée Bildu (Se réunir), a été légalisée et est devenue la seconde force politique du Pays basque lors des élections municipales de mai 2011.

En octobre 2011, l'ETA a annoncé l'arrêt définitif et inconditionnel de la lutte armée. Cette décision a été prise à la suite de la Conférence internationale pour la paix, convoquée par le mouvement pacifiste basque Lokarri et par Brian Currin, un avocat qui fut un médiateur international dans les processus de paix en Irlande du Nord et en Afrique du Sud. Elle a compté sur la participation, entre autres, de Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU (1997-2006) et Prix Nobel de la paix, en 2001; de deux participants de l'accord du Vendredi saint et du processus de paix en Irlande du Nord, Gerry Adams, président du Sinn Féin et Bertie Ahern, ex-premier ministre de la République d'Irlande; et de Gro Harlem Brundtland, ex-première ministre de la Norvège. Au cours de cette conférence, les participants ont exhorté l'ETA de mettre un terme une

fois pour toutes à la violence et ont invité le gouvernement espagnol à dialoguer avec les différents acteurs politiques sur l'avenir du Pays basque.

Les raisons qui ont poussé l'ETA à abandonner la voie armée sont multiples. Le fait que l'IA lui ait retiré son soutien politique, en rejetant clairement la voie armée, a certainement joué pour beaucoup. De plus, l'action répressive de l'État contre l'organisation militaire mais aussi contre sa

LE DÉCOLLAGE POLITIQUE

Après le succès de la coalition Bildu aux élections municipales de 2011, se hissant au 2^e rang dans l'ensemble du Pays basque, une autre force politique de la gauche nationaliste, Aralar, s'y est ralliée en vue des élections générales espagnoles de novembre 2011, ce qui a donné la nouvelle coalition Amaiur. Celle-ci a obtenu des résultats spectaculaires – 24% des votes permettant



branche politique faisait en sorte qu'il était difficile, voire impossible, de continuer dans cette voie, rejetée d'ailleurs par l'immense majorité des Basques. L'ETA a fini par comprendre que l'unique façon, pour le projet indépendantiste, de se renforcer et de s'assurer un avenir politique serait que l'organisation militaire se dissolve.

Cette décision a été facilitée au cours de la dernière année par les déclarations de trêve, la création de Sortu et de Bildu, de même que par les recommandations de la Conférence internationale pour la paix. Cela a permis à l'ETA de réaliser que le projet indépendantiste devait valoriser des solutions politiques à un conflit politique.

l'élection de six députés et trois sénateurs – qui ont confirmé que la présence persistante de l'ETA empêchait l'élargissement du soutien populaire au projet indépendantiste basque. Les résultats des prochaines élections de la province autonome d'Euskadi devraient renforcer cette nouvelle tendance.

Il reste maintenant à résoudre – et l'État espagnol ne semble pas très pressé de s'y pencher – le retour au Pays basque des militants de l'ETA incarcérés en Espagne, leur réinsertion sociale et l'engagement de l'État espagnol à respecter l'avenir politique que le peuple basque aura décidé. Ces questions, surtout la dernière, ne seront pas facilement résolues, mais elles ne pourront plus être évitées. ●

Drapeau basque flottant au cœur d'une manifestation pour l'indépendance à Bilbao le 22 octobre 2011, après l'annonce de l'ETA. Photo: AP/Alvaro Barrientos



Toi, comme la Vie

TEXTE ET ILLUSTRATION : VIRGINIA PÉSÉMAPÉO BORDELEAU

Tu nous es arrivée comme un oiseau-mouche perdu dans un pays de tempêtes de neige et de pluies verglaçantes. Je veux dire que tu étais inespérée, attendue depuis si longtemps que nous avions presque renoncé à toi. Tu aurais pu être autrement, un petit garçon par exemple; mais c'est toi qui as traversé la porte béante du cœur de ta mère et de ton père. Ta grande sœur et moi attendions avec anxiété l'appel qui allait nous envelopper dans la soie d'un bonheur lumineux.

C'était en plein midi du premier jour d'un printemps frileux. La lune achevait sa rondeur dans l'intimité, cachée de l'autre côté du monde, chez les Russes et les Chinois. J'espère que tu aimeras la géographie, car elle nous mène en voyage à l'intérieur de nous vers des lieux inconnus et métamorphose nos jardins secrets en pays d'aventures. Je me perds, revenons à toi, au jour de ton entrée dans la famille. Ta maman a été très forte et courageuse afin de t'aider à traverser la barrière charnelle de son corps, car elle est menue, délicate et tu as pris tout ton temps, comme une fleur venue d'une autre planète, peut-être la rose du Petit Prince? Il te fallait ces longues heures pour atterrir jusqu'à notre île et nous conquérir en entier.

Tes parents t'avaient choisi un beau prénom ancien, Emma. Puis, quand ils t'ont cueillie entre les cuisses de ta mère, tous se sont exclamés: «Elle est rose!» Une rose parfaite.

Un petit bouton retroussé en guise de nez, des joues rondes, une bouche en forme de cœur, des cheveux noirs qui se hérissaient sur ton crâne. Une petite Peau rouge nous était donnée. Tes ancêtres ont touché de leurs bâtons de nomades les gènes qui allaient dominer dans le magma de cellules qui t'a donné naissance. Ta maman a dit: «Et si nous la nommions Emma-Rose?»

En quelques jours, ta peau est devenue brune et tu gardais tes yeux en forme d'amandes rivés sur l'univers.

Et moi, ta koukoume, je te berce alors que ta mère se repose. Si tu es d'accord, en attendant ses réveils, je te raconterai la vie telle que je la connais en inventant pour toi des histoires dans le calme de ce grand amour que tu as délicatement déposé sur ma vie.

Récemment, un grand-père a écrit une magnifique fresque sur notre espèce dans laquelle il redit autrement, avec des phrases comme des poèmes, ce qu'un autre grand-père avait dévoilé il y a environ cent cinquante ans, mais d'une manière plus compliquée. Ils sont tous les deux des scientifiques. Le poète se nomme Hubert Reeves et le titre de son œuvre dont je te parle est *Poussières d'étoiles*. L'autre est Charles Darwin.

Il y eut d'abord une déflagration inimaginable dans l'espace où baignent actuellement les étoiles, les planètes et leurs lunes. L'univers était comme le cœur d'un volcan en ébullition qui a explosé en se projetant dans l'immensité. Nul ne peut concevoir l'ampleur des territoires sidéraux où la Terre-Mère est d'une taille si minuscule qu'on pourrait douter de son existence si nous n'étions pas dessus! À peine un micro-organisme. Pourtant elle sera la matrice de notre réalité après des milliards d'années de bouillonnement de la grosse soupe universelle dans laquelle l'avenir de toutes les créatures est malaxé. Même dans la Bible, le livre sacré des chrétiens, il est écrit que Yahvé a façonné de la boue pour créer le premier homme. Il s'agit bien sûr d'une parabole, de poésie religieuse, car la biologie est plus complexe que le talent d'un sculpteur divin.



Virginia Pésémapéo Bordeleau, *Espaces sidéraux*, 2012, pastel rehaussé d'encre de chine, 10 X 13 cm

Après un temps immémorial, le chaos se mit à s'organiser lentement, très lentement. Les systèmes solaires ont pris leur place dans la valse orchestrée par la vie qui cherchait à se manifester. Une légende de nos ancêtres (une parabole à nous) dit que le Peuple rouge provient de Sirius, une étoile de la constellation du Grand-Chien, la plus brillante du ciel. Alors pourquoi sommes-nous sur Terre? Sans doute parce qu'elle est la plus belle planète de tout l'univers, elle qui ressemble à une bille bleue et blanche dansant dans la nuit du cosmos. Au début, elle brûlait comme un gigantesque feu de camp plein de gaz de toutes sortes. Elle s'est refroidie tout doucement. Il faut beaucoup de patience pour animer la matière et, pourtant, la Terre est la source de la vie. Car une première cellule s'est formée dans l'eau, riche d'éléments nourriciers, puis une amibe s'est développée pour devenir un être vivant! Par la suite, de mutation en mutation, une créature comme un poisson-lézard est sortie des eaux. Ses branchies s'étaient transformées en poumons qui pouvaient respirer l'air. Toi aussi, tu vivais comme une petite crevette dans le liquide amniotique du ventre de ta maman... Au fil de millions d'années, il y eut beaucoup d'évolution dans la multiplication des créatures de notre monde. Nous sommes les derniers maillons de la chaîne d'une formidable épopée que nous prenons pour notre dû, par vanité ou par ignorance, alors que nous devrions en être éblouis sans cesse.

Tu es une merveille, un miracle si familier. Peu de gens observent un moment de silence pour rendre grâce à la Vie pour le don des enfants. Le vertige me prend lorsque je songe aux multiples mutations que nous avons subies pour arriver au même endroit à un moment précis, portées par un si grand amour qu'il préserve son secret.

N'oublie jamais, petite Emma-Rose, que l'origine des animaux, des plantes et des pierres est liée à la tienne par la magie de la Création. N'oublie jamais que la mémoire de tes ancêtres demeure dans ton génome et que leur voix t'appelle et te guide la nuit dans ton sommeil. ●

PROCHAIN NUMÉRO

Le numéro d'octobre-novembre de la revue *Relations* sera disponible en kiosques et en librairies le 19 octobre. Pensez à le réserver. Il comprendra notamment un dossier sur

la langue française

Socle de l'expressivité humaine, la langue renvoie à la dimension symbolique de l'existence collective et ne peut être réduite à un simple outil de communication. Quelle est la situation actuelle du français au Québec? Comment est-il enseigné à nos enfants? Quel bilan faire de l'action gouvernementale, notamment en matière de francisation des immigrants? Comment renforcer le français dans les milieux de travail? Ce dossier donnera aussi la parole à des artistes pour contrer, dans un contexte de globalisation, l'anglicisation de l'espace public.

À lire aussi dans ce numéro :

- un débat sur le droit de grève étudiant;
- un regard sur l'après «révolution des casseroles» en Islande;
- une analyse critique du rapport *Mourir dans la dignité*;
- le Carnet de José Acquelin;
- la chronique littéraire de Virginia Pésémapéo Bordeleau, illustrée de ses propres œuvres;
- les œuvres de notre artiste invitée, Lisa Tognon.



Lisa Tognon, *Gravir l'ombre*, 2011, 72 x 79 cm, techniques mixtes sur fond gravé

Recevez notre infolettre par courriel, peu avant chaque parution. Inscrivez-vous à notre liste d'envoi sur la page d'accueil de notre site Internet : <www.revuerelements.qc.ca>.



Maîtrise ou doctorat en théologie pratique

Les **pratiques chrétiennes** ou la **nouvelle évangélisation** sont des sujets qui vous intéressent? Entrez des études supérieures sous la direction d'une équipe expérimentée.

» www.ftsr.umontreal.ca

U de M

Université 
de Montréal

Le modèle migratoire utilitariste en Occident

La négation des droits des migrants, en particulier ceux provenant de pays pauvres et dominés, s'inscrit dans le contexte d'une grande mutation : nous sommes sortis de l'ère de la migration pour entrer dans celle de la mobilité.

MOULOUD IDIR

Depuis la fin des années 1990, les gouvernements occidentaux opposent la notion d'une immigration utile, voire indispensable à l'économie, à celle d'une immigration inutile et nuisible à la cohésion sociale et à l'identité nationale. Ils militarisent la surveillance des frontières, multiplient les modes de tri des migrants et criminalisent l'immigration en l'associant à la sécurité publique et nationale, au terrorisme et aux trafics mafieux. Tout cela conforte très souvent la xénophobie.

UN CHANGEMENT DE PARADIGME

De l'ère de la migration, nous sommes passés à celle de la mobilité, au point où certains spécialistes affirment que les politiques actuelles ne relèvent plus de la logique de l'immigration. Le Canada, dont les politiques ont souvent servi de modèle, participe activement à cette mutation. Alors que, dans les années 1980, l'immigration familiale représentait la moitié du flux migratoire et les migrants économiques, seulement 30%, le phénomène s'est inversé : en 2004, la migration familiale ne représentait plus que le quart, alors que les migrants économiques représentaient désormais 56%. L'immigration liée au travail est clairement devenue une priorité pour les milieux d'affaires canadiens. Ainsi, le nombre de travailleurs temporaires a beaucoup augmenté depuis dix ans. Par contre, celui des réfugiés a diminué (dans les années 1980, ils représentaient 18 % de l'immigration, en 2004, 14%). Le niveau de pauvreté des immigrants, pour sa part, augmente depuis les années 2000.

Il existe une grande variété de modèles et de programmes de migration, mais tous démentent l'argument stipulant qu'il y a une correspondance entre les emplois temporaires et les migrations temporaires. Comme le notent plusieurs analystes, la majeure partie des migrants

temporaires au Canada occupent des emplois qui sont permanents. La précarité dans laquelle ils se trouvent est grandement liée à leur statut (lire Hélène Pellerin, « Les dangereuses transformations du système de l'immigration au Canada », *Nouveaux Cahiers du socialisme*, n° 5, 2011).

La tradition canadienne voulant que tout immigré soit reconnu comme étant un futur citoyen n'est plus un principe de base. Le sociologue André Jacob rappelle que la conception « utilitariste » de la main-d'œuvre fait l'impasse sur les dimensions sociales et culturelles de l'immigration, qui comprennent les droits sociaux des travailleurs, l'intégration linguistique, la vie personnelle, etc. (voir « Intégration des immigrants : problème de ressources ou de finalités? », *Relations*, n° 757, juin 2012). Ces citoyens de seconde classe sont captifs d'un lieu donné et ne peuvent participer à des activités sociales ou éducatives.

Cette négation des droits des migrants s'inscrit dans cette grande mutation axée sur la mobilité. En effet, depuis le début des années 2000, ce concept s'est imposé pour décrire de nouvelles formes de migration dans le contexte de la globalisation capitaliste. En 2006, le *Dialogue de haut niveau sur la migration et le développement*, publié par l'Assemblée générale des Nations unies, a fait de la mobilité de la main-d'œuvre une stratégie centrale de croissance économique. Dans son rapport sur l'état de la migration dans le monde, en 2008, l'Organisation internationale

pour la migration indique que « la mobilité humaine s'est imposée comme choix de vie dicté par les disparités en termes de démographie, de revenus et d'opportunités d'emploi entre les régions et en leur sein ».

La politologue Hélène Pellerin explique dans quel contexte et en fonction de quels intérêts

s'élaborent les nouveaux concepts et orientations globales en matière de recrutement des travailleurs : « Dans le paradigme de la mobilité émergeant, on retrouve, aux côtés des acteurs plus traditionnels que sont les employeurs et les organisations syndicales, des associations d'entreprises axées sur les stratégies commerciales et qui utilisent la mobilité des étrangers pour restructurer l'offre de travail plutôt que pour répondre à une demande existante. La mobilité fait alors partie des stratégies d'expansion économique¹. » Les entreprises privées consolident ce paradigme en produisant des rapports d'experts et en multipliant les services de consultation auprès des gouvernements. Cette tendance résulte d'une politique délibérée de préférence

Ces collaborations donnent une plus grande place au secteur privé dans la gestion de la migration, selon la perspective de l'État-investisseur et non plus de l'État-providence.

L'auteur est responsable du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi

1. « De la migration à la mobilité : Changement de paradigme dans la gestion migratoire. Le cas du Canada », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 27, n° 2, 2011.

pour la migration temporaire et s'accompagne d'une grande déréglementation.

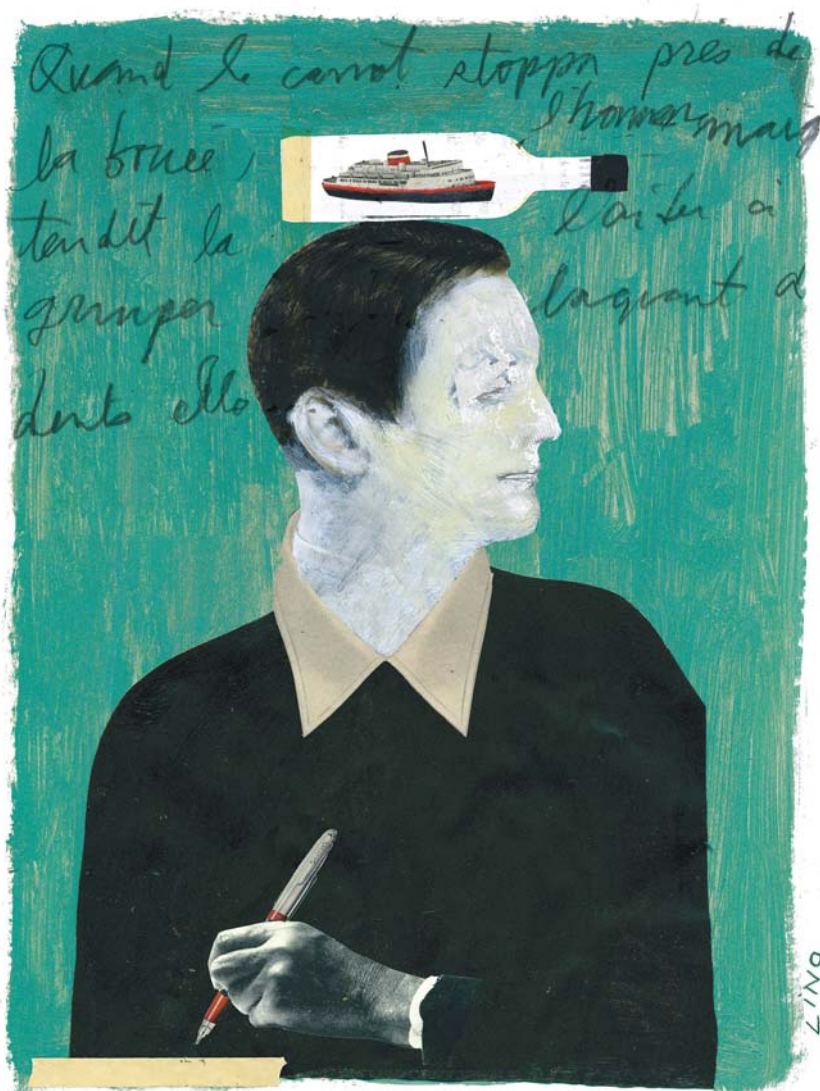
Le gouvernement conservateur de Stephen Harper l'a clairement indiqué dans sa stratégie économique intitulée *Avantage Canada. Bâtir une économie forte pour les Canadiens* (2006), dans laquelle il donne ses prescriptions pour accroître la mobilité. Plusieurs organismes publics et parapublics tels que l'Alliance canadienne des services d'évaluation de diplômes et l'Alliance des conseils sectoriels travaillent avec des associations privées comme la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante et la Chambre de commerce du Canada. Ces collaborations donnent une plus grande place au secteur privé dans la gestion de la migration, selon la perspective de l'État-investisseur et non plus de l'État-providence.

Lino, *Et vogue la galère*, 2010, peinture et collage sur papier

MIGRANTS DU NORD, MIGRANTS DU SUD

De surcroît, les programmes de travailleurs temporaires ne traitent pas tous les «étrangers» de la même manière. Un migrant venant d'un pays riche du Commonwealth, de la France ou de la Belgique, par exemple, se voit octroyé un permis de travail temporaire que l'on dit «ouvert». Cela lui donne la possibilité de travailler (certes temporairement) pour n'importe quel employeur, dans n'importe quel secteur et région au pays. Ce sont les fameux «programmes jeunesse». À l'opposé, il n'est pas exagéré de dire que ce sont les migrants issus de pays plus pauvres, de la partie dominée du monde, qui se voient restreints dans l'exercice de leurs droits fondamentaux et socio-économiques pourtant garantis par les chartes canadienne et québécoise – ceux qui touchent la vie privée, la vie en famille, la protection en cas de violation, la vie associative, la syndicalisation. L'immigrant renvoie ainsi à un état d'étrangeté par rapport à un ordre symbolique et culturel dominant; l'immigration apparaît pour sa part comme une dynamique relationnelle fondée sur des rapports inégalitaires entre États et régions du monde.

Un débat de société s'impose. Espérons que l'étude de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, dévoilée le 29 mai et portant sur la discrimination à l'embauche subie par les immigrants, le forcera ainsi que la nécessité d'évaluer la constitutionnalité de certains programmes. La logique de racisation qui les sous-tend



doit être décortiquée, surtout parce qu'elle contribue, souvent en se fondant sur des arguments économiques fallacieux, à rendre acceptables les conditions précaires dans lesquelles vivent des travailleurs temporaires.

UNE CITOYENNETÉ REVIVIFIÉE

Le capitalisme mondialisé précipite des fractions croissantes de la classe ouvrière et de la classe moyenne dans l'insécurité, le chômage et, plus généralement, dans une condition sociale qui dévalorise les individus et nourrit du ressentiment. En avalisant des formes de précarité par la «race», la nationalité ou le statut, l'État procure à une partie de la population le sentiment qu'elle demeure privilégiée, protégée des risques. En réalité, dans bien des cas, les prétendus privilégiés ne voient pas leurs conditions de vie s'améliorer significativement, voire subissent les effets de fermetures, de délocalisations, de privatisations et en viennent à demander plus de «préférence nationale», donc plus de discrimination. On se retrouve dans un cercle vicieux très nocif, destructeur de droits et de lien social, qui ne pourra être défait que par un véritable projet de citoyenneté sociale, fondé sur les intérêts communs de tous, nationaux et étrangers.

La lutte en faveur des droits des travailleurs migrants précarisés et des réfugiés redessine les frontières de la politique en remettant en cause les catégories classiques

(ressortissants, travailleurs étrangers, réfugiés) et en préconisant un usage élargi des droits. Lutter pour l'obtention de la citoyenneté ou pour enrayer les mécanismes de l'exploitation et de la domination n'est donc pas défendre des droits sectoriels mais, au contraire, lutter pour la visibilité sociale des « sans voix » en combattant la chaîne de l'exclusion. Celle-ci commence avec la désignation du statut et se poursuit par la précarisation des conditions de vie. Comme le dit le professeur de philosophie politique Étienne Tassin, « qui accepte d'affronter le statut d'étranger doit assumer un double écart, par rapport au pays natal dont il s'éloigne et par rapport au pays d'installation dont il ne saurait prétendre être. Et cette double désaffiliation communautaire est en même temps écart à soi, une forme de désidentification, qu'elle soit assumée ou subie. Loin pourtant de le priver de reconnaissance citoyenne, cette désidentification revient au contraire à revendiquer une forme de subjectivation politique inédite et active qui ne s'autorise pas du titre de la nationalité mais de celui de l'engagement et de la responsabilité civiques » (« L'étranger et le citoyen », *Relations*, n° 720, novembre 2007).

C'est à travers une réflexion sur la précarité qui afflige une grande partie des migrants et des réfugiés – tout comme les personnes les plus vulnérables et exclues de notre société – que le questionnement sur la citoyenneté prend ici toute son importance. Un tel cheminement permet de faire émerger une conception plus substantielle et élargie de la citoyenneté, en faisant de cette dernière une pratique collective plutôt qu'un seul statut d'ordre juridico-politique. De nombreuses personnes qui ont à cœur de rompre le cycle d'inhumanité dans lequel sont confinés les migrants affirment d'ailleurs que leurs luttes représentent des moments privilégiés de développement de la citoyen-

neté active, sans laquelle il n'y a pas de cité, mais seulement une forme étatique coupée de la société et empêtrée dans son abstraction. Le politique prend en effet tout son sens lorsque les personnes auxquelles aucune place n'est assignée dans l'ordre social commencent à rendre audibles leurs doléances et à s'organiser. Cela ne veut pas dire prendre inconditionnellement partie pour les exclus (comme les migrants), mais plutôt opter pour l'égalité de participation de tous aux affaires de la cité. Et comprendre que

C'est à travers une réflexion sur la précarité qui afflige une grande partie des migrants et des réfugiés – tout comme les personnes les plus vulnérables et exclues de notre société – que le questionnement sur la citoyenneté prend ici toute son importance.

la citoyenneté n'est pas quelque chose que l'on donne, elle se construit collectivement, notamment à travers les conflits. Or, nous vivons dans une société qui ne sait plus accepter les conflits, les organiser et en négocier les sorties de crise. Dans un tel contexte, il ne faut pas s'étonner de voir des formes de citoyenneté active qui consistent à désobéir, comme le font les groupes qui aident des travailleurs temporaires traqués ou

encore des immigrés irréguliers et sans statut qu'on maintient souvent injustement dans cette situation de vulnérabilité.

L'immigré fonctionne comme un excellent analyseur de l'inconscient social et collectif d'une société, car il nous permet d'interroger la force coercitive de la structure étatique. Au fond, la vertu politique et la force heuristique de l'immigré et de l'immigration résident en ceci qu'ils dénaturalisent le rapport au monde. Pour le dire autrement, l'étranger oblige à re-historiciser les rapports sociaux et les données jugées « naturelles » comme l'État, le territoire ou la nation. ●

LES GRANDES CONFÉRENCES

DU CENTRE ST-PIERRE

VATICAN II

SON HISTOIRE, SON RÊVE, SON AVENIR...

Souignons les 50 ans de Vatican II avec un témoin qui raconte, une théologienne de renom qui analyse et un expert sur le 21^e Concile.

Mercredi 24 octobre 2012, 19 h

Contribution volontaire souhaitée de 10 \$

Aucune inscription. Premier arrivé.

1212, rue Panet, Montréal | 514.524.3561

Métro Beaudry



M^{re} PAUL-ÉMILE CHARBONNEAU
SOLANGE LEFEBVRE
GILLES ROUTHIER



Une Agence québécoise de solidarité internationale est-elle souhaitable?

Oui, si cette agence intègre notre vision du développement.

MICHÈLE ASSELIN

L'auteure est coordonnatrice du Centre international de solidarité ouvrière (CISO)

Dans *Le Devoir* du 4 novembre 2011, Louise Beaudoin, alors députée indépendante, formulait l'idée que le Québec crée sa propre agence de développement international. Celle-ci gèrerait les 800 millions \$ que versent chaque année les Québécois, à même leurs taxes et impôts, en contribution à l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Cette idée a été accueillie avec un certain enthousiasme dans le réseau des organismes de coopération et de solidarité internationales, alors que nombre d'entre eux craignent pour leur survie depuis l'adoption de nouvelles politiques par le gouvernement conservateur. Ces craintes sont justifiées quand on sait que des organismes de renom tels Développement et Paix, Kairos, le Conseil canadien de la coopération internationale, Droits et Démocratie et Alternatives ont subi d'importantes coupes et même le retrait total de leur financement.

DES CHANGEMENTS INACCEPTABLES

Les nouvelles politiques de l'ACDI sont de plus en plus marquées par les impératifs de la politique étrangère et commerciale du Canada et cherchent à associer le secteur privé – en particulier les minières canadiennes – au développement international. Mais pourquoi privilégier le développement de lucratives entreprises extractives? L'aide publique au développement devrait-elle servir à améliorer la croissance économique du Canada? Il s'agit de liaisons dangereuses lorsqu'on con-

naît le bilan désastreux de certaines entreprises canadiennes en matière de respect des droits humains et de l'environnement.

De plus, les organismes de coopération et de solidarité internationales sont désormais soumis à un système concurrentiel d'appels de propositions et doivent proposer des projets qui s'inscrivent dans les plans des gouvernements locaux, une règle qui ne tient plus compte des perspectives des partenaires de la société civile des pays du Sud avec lesquels un lien de respect et de confiance s'était construit depuis plus de trente ans. Cela restreint leur rôle à celui de simples sous-traitants, contrairement à celui d'acteurs efficaces du développement qui leur permettait jusqu'ici de mettre en place des approches novatrices.

UNE ALTERNATIVE EMBALLANTE

La vision des organismes et du développement prônée par le fédéral s'éloigne définitivement de celle fondée sur la coopération, la solidarité et la reconnaissance des droits (individuels et collectifs) – rempart fondamental contre la pauvreté, les injustices, la guerre et la violence – que partage la majorité des organismes québécois. La *Déclaration du Québec – Responsables aussi du monde*, fruit des États généraux de la coopération et de la solidarité internationale de 2006, en témoigne bien. Tout cela fournit des arguments décisifs en faveur de la création d'une Agence québécoise de solidarité internationale (AQSI) qui corresponde à notre vision du développement. Celle-ci devrait s'appuyer sur l'expertise et les partenariats développés par les organismes de

coopération et de solidarité internationales pour développer ses programmes. Elle devrait mettre l'accent sur l'appui à la société civile, actrice incontournable du développement. Une place importante devrait être accordée aux activités de sensibilisation du public. Par ses actions, l'AQSI devrait contribuer à l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes et entre les peuples, à la reconnaissance des droits individuels et collectifs, au renforcement de la démocratie et à la protection de l'environnement.

Certes, le défi est grand et il y a loin de la coupe aux lèvres. Il faudra convaincre l'Assemblée nationale du Québec de la pertinence de ce projet. Les parlementaires québécois devront être mobilisés et défendre cette idée bec et ongles s'ils veulent convaincre le gouvernement canadien de négocier le rapatriement des sommes versées par le Québec à l'ACDI – une étape cruciale. Il a fallu plus de dix ans au gouvernement du Québec pour conclure une entente avec le Canada pour récupérer la portion des cotisations que les travailleuses et les travailleurs, d'une part, et les employeurs québécois, d'autre part, versaient à la caisse d'assurance-emploi au chapitre des prestations de maternité, parentales et d'adoption. Mais grâce aux efforts concertés des mouvements sociaux et des parlementaires québécois, nous avons réussi à instaurer un Régime québécois d'assurance parentale qui reflète nos valeurs et qui suscite l'envie tant au Canada que dans le monde. Cette longue lutte peut d'ailleurs nous fournir de bons exemples des nombreuses embûches à surmonter. Alors, pourquoi n'arriverions-nous pas à fonder une Agence québécoise de solidarité internationale? L'enjeu vaut certainement qu'on s'y attarde sérieusement. ●



Voilà une idée qui fait son chemin dans le contexte des changements amorcés par un gouvernement fédéral qui s'éloigne radicalement de la vision

du développement chère aux organismes québécois de coopération et de solidarité internationales. Nos auteurs invités en débattent.

Oui, mais il ne faut plus tout miser sur le financement public.

LOUIS FAVREAU

Fin avril, le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) tenait son « université d'été » sur l'opportunité de créer ou non une Agence québécoise de développement international (AQDI), dans le contexte des changements majeurs apportés à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et des graves conséquences que cela a sur la mission et la pérennité de nombreux organismes.

UN CHOIX POLITIQUE

Une telle agence québécoise relève d'abord d'un choix politique: celui de la pleine maîtrise de nos moyens en matière de coopération internationale, liée à notre affirmation nationale. Le scénario avancé par son instigatrice, la députée Louise Beaudoin, est le suivant: un gouvernement du Québec qui en aurait la volonté politique pourrait avancer 50 millions\$ pour créer dès maintenant ladite agence et demander simultanément le rapatriement des 800 millions\$ que le Québec injecte annuellement dans l'agence canadienne.

Les membres de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) ont très bien accueilli le projet à leur assemblée spéciale du mois de février, mais sont restés sur leur réserve lors de leur assemblée de mai dernier. Pour notre part, au GESQ, nous sommes favorables à ce projet, mais également sceptiques car un des maillons faibles

du financement des organismes de coopération internationale demeure la trop grande part qu'y occupe le financement public. De plus, leur base sociale étant relativement faible, la population, plus ou moins informée, est moins encline à faire des dons parce qu'elle doute que l'argent se rend vraiment au Sud. À cela s'ajoutent des ONG confessionnelles (Vision Mondiale, par exemple) qui viennent les concurrencer en dénaturant une solidarité internationale en voie de redevenir un marché de la compassion et du militantisme caritatif. Dans pareil contexte, il nous semble que d'autres pistes sont à poursuivre simultanément pour ne pas retomber dans le travers de tout miser encore sur le financement public.

DE NOUVELLES PISTES DE FINANCEMENT

Une première proposition serait de miser davantage sur le patrimoine financier des générations qui arrivent à la retraite. À l'initiative de personnes engagées dans la coopération internationale, des fonds de dotation ou des fondations ont été créés durant les dernières années. Par exemple, le Fonds Solidarité Sud, créé en 2007, dispose déjà d'un « fonds de capital patient » d'un million de dollars composé de polices d'assurance-vie et de legs testamentaires adossés à des dons majeurs. Il est inaliénable: seuls les intérêts du Fonds seront éventuellement utilisés pour des projets.

Une deuxième proposition s'inspire directement de l'expérience des fonds de travailleurs et consiste à créer un Fonds québécois d'investissement so-

lidaire avec le Sud. Celui-ci serait soutenu par des fonds publics liés à des déductions d'impôts et à une subvention de départ du gouvernement, par l'épargne-retraite de travailleurs et le placement d'argent d'organisations syndicales, coopératives, universitaires, de communautés religieuses, etc. Pourquoi la faisabilité d'un tel projet serait-elle douteuse? En France, Terre solidaire a créé avec succès la SIDI (Solidarité internationale pour le développement et l'investissement) en 1983. Cette société financière octroie des prêts, des garanties de prêts et participe aux structures de financement de projets de développement de communautés dans le Sud. Début 2011, ce fonds atteignait 60 millions d'euros, apportés par 5000 souscripteurs.

Mettre de l'avant de telles idées nouvelles ne signifie pas délaissier la nécessaire mobilisation politique qui doit être faite en direction de l'ACDI, ni celle en faveur du projet intéressant d'une agence québécoise de développement international. Mais les organismes de coopération internationale n'ont pas le choix: ils devront davantage compter sur leurs propres moyens dans la décennie qui vient en fédérant leurs efforts. Ce n'est pas gagné! D'autant que des questions de fond se posent aussi quant à ce que nous faisons au Sud, tant le monde a changé au cours des deux ou trois dernières décennies (montée du capitalisme financier et boursier, urgence écologique, montée des fondamentalismes religieux, fin des communismes et j'en passe). La recherche d'alternatives globales s'impose aussi à nous dans une nouvelle perspective: celle de la défense des écosystèmes de la planète. ●

L'auteur, sociologue, est membre du Groupe d'économie solidaire du Québec

HAÏTI

Lody Auguste, intervenante en santé à Port-au-Prince et invitée au Congrès de l'Entraide missionnaire de 2010, a récemment été nommée ministre déléguée auprès du premier ministre d'Haïti chargée des droits de l'Homme et de la lutte contre la pauvreté extrême. Nous avons, lors de son passage à Montréal, recueilli ses impressions sur l'an I de l'après-séisme. Elle nous parlait alors des «villages de vie», qui permettraient de régler la question épineuse des camps. «Pourquoi dépenser beaucoup d'argent dans des abris provisoires et des maisons temporaires munies de bâches, alors qu'il pourrait être utilisé pour construire des villages? [...] Cette démarche serait une alternative concrète au modèle actuel de développement» («Sortir de la cacophonie humanitaire», *Relations*, n° 746, février 2010).

LES 20 ANS DU RIOCM

Le Regroupement intersectoriel des Organismes communautaires de Montréal (RIOCM) célèbre, en 2012, son vingtième anniversaire sous le thème «Montréal en mouvement et mobilisé». C'est l'occasion pour le Regroupement de mener une enquête auprès de ses membres afin de revoir les revendications communes et de susciter des débats sur la réalité des groupes communautaires en santé et services sociaux de Montréal. Lors de l'assemblée générale annuelle du Regroupement, en octobre prochain, un bilan de la démarche sera fait en vue du congrès d'orientation de février 2013, où l'on tentera de dégager une nouvelle plate-forme de revendications pour les organismes communautaires montréalais. Renseignements: <riocm.ca>.

SOCIAL-DÉMOCRATIE

Après la tenue d'un colloque sur la social-démocratie, en novembre 2010, l'Institut de recherche en économie contemporaine poursuit ses réflexions sur le sujet, notamment dans le *Bulletin de veille sur la social-démocratie*. On y trouve des textes sur le renouvellement de notre modèle de développement dans un contexte de crise sociale, politique, économique et financière. Trois centres de recherche de l'UQAM – la Chaire de recherche du Canada en mondialisation, citoyenneté et démocratie, le Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales et le Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité au Québec – sont impliqués dans la publication de ce bulletin électronique, disponible à <chaire-mcd.uqam.ca>. Les travaux du Chantier pour une social-démocratie renouvelée sont disponibles à <chantiersocialdemocratie.org>.

GUIDE OGM

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec a récemment autorisé des manuels scolaires qui font l'apologie des organismes génétiquement modifiés (OGM). C'est dans ce contexte où les liens entre le gouvernement et l'industrie des biotechnologies semblent étroits que l'organisme Vigilance OGM publie un guide de vulgarisation, le *Guide OGM 101*, afin d'éduquer la population sur les risques associés aux manipulations génétiques des végétaux. Que sont-ils? Où les retrouve-t-on? Quels enjeux soulèvent-ils? Le Guide propose des actions aux citoyens qui veulent éviter de consommer ces produits alors que le gouvernement refuse toujours l'étiquetage obligatoire des OGM. À télécharger à <infoogm.qc.ca>.

CHRÉTIENS CONTRE LA LOI SPÉCIALE

Des prêtres et des intervenants en pastorale de la région La Ouareau, du le diocèse de Joliette, ont joint leurs voix aux nombreux groupes sociaux et personnalités publiques qui ont exprimé leur indignation devant la hausse des frais de scolarité et l'adoption de la loi spéciale, au printemps dernier. En tant que chrétiens, ils croient que la paix et la justice vont de pair avec le dialogue honnête, l'écoute mutuelle, la recherche du bien commun, l'attention à tous et la mise au rancart de l'idée d'imposer un ordre social injuste. Ils invitent ainsi le gouvernement libéral de Jean Charest à entendre les nombreux appels en faveur du rétablissement d'un contexte plus démocratique au Québec.

LAURETTE LEPAGE

C'est avec regret que *Relations* a appris le décès de Laurette Lepage, le 27 mai dernier, jour de la Pentecôte, qui signe un de ses derniers textes dans le présent numéro («Où sont les prophètes?», p. 14). Née en 1922, au Témiscamingue, cette «défricheuse et femme libre», selon les termes du rédacteur en chef de *Sentiers de foi*, Gérard Laverdure, est passée de la vie religieuse au mariage, des dépotoirs de Recife, au Brésil, au mail Saint-Roch, à Québec, des Fraternités du Serviteur souffrant à la Fraternité de l'Épi. Son engagement avec le Christ s'est vécu aux côtés des dépossédés de nos sociétés, au Sud comme au Nord. Son parcours est entre autres retracé dans le touchant témoignage *Dieu mon chemin* (Anne Sigier, 2004) et dans son cri du cœur *Debout les pauvres!* (Novalis, 2009).

DVD

L'AUTRE CÔTÉ DU MUR

RÉALISATION : DENIS VÉRICEL
 AMIS DU PEUPLE DU SAHARA OCCIDENTAL
 FRANCE, 2011, 49 MIN.



Voici un documentaire qui fera œuvre utile. On y découvre la nature et l'histoire d'un conflit oublié, voire méconnu. Depuis les années 1970, dans ce territoire quasi désertique et plus grand que le Royaume-Uni qu'est le Sahara occidental, une lutte politique – et armée jusqu'au début des années 1990 – a cours pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

Le film donne la parole à des témoins qui relatent le travail clandestin du Front Polisario (Front pour la Libération de Saguia el Hamra et le Rio del Oro), en vue du déclenchement de la lutte armée de 1975 (lire L. Addi, «L'interminable conflit du Sahara occidental», *Relations*, n° 735, septembre 2009). Ce mouvement politique, mis sur pied en 1973 dans le but d'en finir avec l'occupation espagnole, s'engage alors dans la lutte pour l'indépendance du Sahara occidental, au moment où l'Espagne franquiste agonisante accordera la souveraineté à la Mauritanie et au Maroc. La première y renoncera et seul le Maroc s'emparera de ce territoire qu'il appellera «Provinces du Sud».

Le terme «Sahara occidental» renvoie aux partisans de l'indépendance aux yeux du royaume marocain qui s'y oppose. Le film nous montre que les mots sont importants dans ce conflit : les témoignages de prisonniers de guerre et de nombreux acteurs disparus pendant de longues années témoignent du lourd tribut payé par ceux qui osèrent déclarer, depuis les camps de Tindouf en Algérie, la naissance de la République arabe sahraouie et démocratique (RASD), en 1976.

La question des réfugiés est aussi capitale dans le film. Le sociologue Ali

Omar Yara explique la stratégie du Maroc : les bombardements au napalm et au phosphore blanc ont confiné les populations nomades locales, surtout les femmes et les vieillards, dans des camps, notamment ceux de Mhairiz et d'Oum Draïga dans la partie orientale, dite «Sahara libre». On découvre alors la logique de division des populations sous-jacente à cette stratégie : séparer cette partie orientale de la partie ouest, riche en ressources naturelles (phosphates, eau, pétrole), au moyen d'un grand mur de sable de près de 2800 km de long. Entre 150 000 et 200 000 réfugiés connaissent aussi l'exil dans des camps situés en Algérie, près de la région de Tindouf. Or, les familles ne perdent pas espoir d'être réunies pour exercer leur droit à l'autodétermination, inspirant le titre du film : *L'autre côté du mur*.

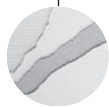
Malgré un cessez-le-feu en vigueur depuis 1991, le Maroc use de subterfuges pour différer la tenue d'un référendum attendu depuis longtemps. Une mission onusienne (MINURSO) est chargée de l'organiser. Le film montre le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Miguel D'Escoto Brockmann, parler de la question sahraouie en termes de «processus de décolonisation». Il ajoute : «malgré les efforts de la communauté diplomatique, le territoire continue d'être occupé». Pourquoi? Il s'avère que le Maroc dispose d'alliés solides sur la scène mondiale, notamment les États-Unis. À la mort du roi Hassan II, en 1999, ce sont trois présidents américains, deux secrétaires d'État et de nombreux dignitaires occidentaux qui se sont déplacés à Rabat. Même le premier ministre israélien, Ehud Barak, y était.

Dans ce jeu de *realpolitik*, les violations de droits humains auxquelles se livre le Maroc demeurent méconnues. Le film relate plusieurs cas de torture, de même que le travail de mobilisation pour libérer de nombreux militants emprisonnés dans ce pays. À ce jour, le sort de centaines de Sahraouis disparus – dont beaucoup de femmes – demeure inconnu, et les dépouilles ne sont pas remises aux familles. C'est ce climat d'impunité et d'humiliations qui jettera les bases du grand soulèvement du camp de Gdeym Izik, à l'automne 2010, décrit comme le premier soulèvement du printemps arabe.

Il faut voir ce film pour réaliser les conditions de dénuement dans lesquelles vivent près de 20 000 personnes, dans des camps de fortune en pleine zone désertique. Ce sont les droits les plus élémentaires des populations qui sont bafoués. Le Maroc revient aux années de plomb en ce qui concerne les militants des droits humains, avec les satisfécits que ne cessent de lui octroyer ses partenaires.



MOULOU D'IDIR



L'AFRIQUE VIVANTE

Achille Mbembe
SORTIR DE LA GRANDE NUIT.
ESSAI SUR L'AFRIQUE
DÉCOLONISÉE

Paris, La Découverte, 2010, 252 p.

Le ton du livre est donné d'emblée dans l'avant-propos : l'Afrique est enfin sortie de la « grande nuit » d'avant la vie, celle de l'ère de la servitude coloniale dépeinte par Frantz Fanon avec l'image de la noirceur. L'Afrique s'est mise en marche vers « un soleil plus brillant », vers l'âge de la libération et de la reconstruction dont parle Aimé Césaire. Certes, les crises politiques et sociales, les dictatures et les massacres, les guerres tribales, la pauvreté, les maladies et l'exode des jeunes font toujours partie du quotidien de nombreux Africains. Le regard de l'auteur change néanmoins radicalement dans ce livre qui complète, en la nuanciant grandement, sa vision critique et acérée d'une Afrique cauchemardesque décrite dans *De la postcolonie* (Karthala, 2000). Ce n'est pas d'une autre Afrique dont il est ici question, mais plutôt d'une autre idée du continent.

Refusant la victimisation et le refrain des négrologues fossoyeurs d'une Afrique moribonde, la nouvelle Afrique montre sa volonté de vie et son désir de faire communauté. Ce vers quoi elle avance, à travers le réassemblage d'une colossale « matière indocile » issue du passé et du présent, en inventant des structures sociales paradoxales (le moderne se mêle au traditionnel), et en visant une synthèse de pensée et de culture qui a, dans les villes surtout, des allures postmodernes.

L'auteur fait preuve d'optimisme sans renoncer pour autant à une lecture critique de la situation sociale, politique et économique de l'Afrique d'aujourd'hui. Ainsi, selon lui, si les Africains veulent la démocratie, c'est à eux d'en payer le prix. Il dissèque et dénonce les discours dominants sur le continent, qu'on retrouve non seulement dans la presse mais aussi chez les



spécialistes de l'Afrique – anthropologues, historiens, politologues et économistes confondus. Il évoque son ras-le-bol devant les discours simplificateurs, tantôt symptômes de cette maladie de l'Occident qu'est le racisme, tantôt signes d'une méconnaissance du continent. Il déconstruit, dans un jeu de bascule paradoxal, l'afro-pessimisme, l'afro-centrisme et l'afro-radicalisme qu'il propose de remplacer par ce qu'il appelle l'afro-politisme : « Ce corps se mouvant dans l'énorme machine du monde, on lui a trouvé un nom – afro-politisme –, l'Afrique du Sud en étant le laboratoire privilégié » (p. 14).

Aux discours méprisants des afro-pessimistes qui la condamnent à l'impuissance, il oppose une Afrique postcoloniale capable d'inventer un futur « non écrit à l'avance » et de faire apparaître une modernité non condamnée à imiter et à reproduire ce qui s'est accompli ailleurs. Aux différentes variantes de l'afro-centrisme qui tendent à détacher l'Afrique de l'Occident et du reste du monde, sans doute pour essayer d'oublier les traumatismes liés à la colonisation, il esquisse les grandes lignes d'une civilisation du présent et du futur à la fois tournée vers elle-même et vers l'autre. Cette « postcolonialité » permettra d'assumer certains héritages laissés par l'occupant, tout en reprenant de manière dynamique l'héritage culturel africain. « Désormais vaisseaux plus ou moins libres, les nouvelles nations indépendantes – à la vérité greffes hétérogènes de fragments à première vue incompatibles et conglomérats de sociétés au temps long – ont repris leur course » (p. 13). Devant l'afro-radicalisme des penseurs postcoloniaux qui dénoncent les dé-

rives d'un continent marqué par des rapports de force historiques jouant en sa défaveur, il appelle à l'invention d'un « imaginaire alternatif de la vie, du pouvoir et de la cité » (p. 242) qui serait d'abord africain, dans une remise à jour des solidarités et dans une mobilisation des « spiritualités de la délivrance » (p. 243).

Ces idées-forces traversent de part en part le livre, qui se transforme en un appel aux Africains pour qu'ils reconstruisent, par-delà la vindicte, le mépris et la haine, leur identité et leur société de manière à ce qu'elles fassent sens dans le monde d'aujourd'hui. Cet essai critique écrit dans une langue aussi claire que belle déborde de faits, de détails, de rappels historiques, d'analyse sociale, politique, économique, ainsi que de commentaires d'une formidable richesse. Plutôt que de reprocher aux Africains, à leurs leaders politiques surtout, de se maintenir dans la « nécropolitique » (*Raisons politiques*, n° 21, 2006), l'auteur éveille leur capacité à « soumettre la mort au pouvoir de la vie ».

GILLES BIBEAU

DIEU AU-DELÀ DE DIEU

Richard Kearney
DIEU EST MORT, VIVE DIEU. UNE
NOUVELLE IDÉE DU SACRÉ POUR
LE III^E MILLÉNAIRE : L'ANATHÉISME
 Paris, NiL, 2011, 361 p.

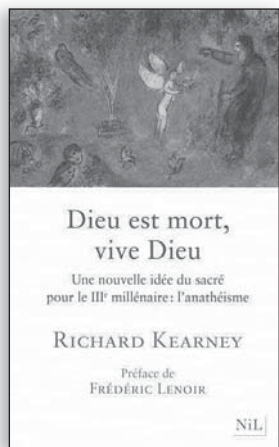
Richard Kearney, qui enseigne la philosophie herméneutique et la phénoménologie au Boston College, aux États-Unis, nous offre une contribution originale à l'approche contemporaine de la question de Dieu. À l'encontre d'un athéisme militant, qui exclut la question de Dieu comme étant impertinente et archaïque, ou d'un théisme dogmatique, qui l'impose comme si d'elle dépendait le salut du monde, l'auteur choisit la voie,



moins tranchante et exclusive, de l'exploration d'une quête de Dieu où croire relève d'une expérience humaine fondamentale qui mobilise la puissance créatrice et libératrice de l'imagination. Elle se présente ainsi comme une possibilité de l'existence: une communion à une transcendance au sein du monde, au cœur de la condition humaine où l'autre – l'Autre – trace le lieu vide de son humanité.

En utilisant la grille de la philosophie herméneutique, il arrive, d'une manière remarquable, à rendre crédible «la foi après que les lumières de la science ont frappé de caducité la superstition et la soumission, et que deux guerres mondiales ont démasqué l'erreur qui entache toute conception de l'histoire comme scénario divin» (p. 27).

Pour décrire sa démarche, l'auteur a créé un mot: «anathéisme», qui signi-



fic croire en Dieu au-delà de Dieu. Ainsi, pour lui, «la mort de Dieu» tant proclamée dans la société sécularisée, n'est pas menace mais promesse. Il faut que Dieu ou plutôt sa représentation puisse mourir pour renaître, c'est-à-dire se libérer des carcans conceptuels, pétrifiés, figés historiquement.

Tous les textes sacrés, rappelle-t-il d'entrée de jeu, sont des œuvres d'interprétation autant pour leurs auteurs

que pour leurs lecteurs. Ne pas les considérer comme telles, c'est les dénaturer. C'est les déraciner de l'expérience qui les a fait naître, s'empêcher d'entrer dans la richesse de sens et la beauté qu'ils renferment et de se mettre à «l'écoute d'une "parole" dont nous ne sommes ni la source ni le maître» (p. 155), toujours neuve. Le langage poétique, la métaphore, l'analogie, le récit sont les modes privilégiés d'expression de ce genre de parole qui cherche à rendre compte de ce qui habite et innerve l'existence, avec ce que cela comporte d'incertitude, d'énigme, d'émerveillement, d'imagination, de polysémie.

Cette approche anathéiste le conduit à porter son attention non sur les contenus spécifiques de la foi, mais sur les manières de croire, plus décisives. Qu'est-ce qui fait qu'une foi en Dieu peut, pour certains, inspirer la bonté et la solidarité, comme chez François d'Assise, et, pour d'autres, la haine et l'exclusion, comme chez l'inquisiteur Torquemada, par exemple? L'auteur, habité par ce questionnement, tente de clarifier le chemin libérateur de la foi en revisitant des textes sacrés, principalement de la tradition abrahamique (judaïsme, christianisme, islam), philosophique et théologique (Bonhoeffer, Merleau-Ponty, Kristeva, Ricœur), littéraire et poétique (Joyce, Woolf, Proust, Hafez de Chiraz), ainsi que des figures contemporaines emblématiques (Jean Vanier, Dorothy Day, Gandhi).

On ne se surprendra pas de rencontrer sur ce chemin menant vers Dieu et sillonnant notre humanité la figure incontournable de l'étranger, de l'autre (l'Autre) qui bouscule, étonne et invite à puiser à la source de la vie, à devenir plus humains, meilleurs croyants.

Sans contredit, c'est un livre inspirant.

JEAN-CLAUDE RAVET

FEMMES EN PRISON

La Société Élizabéth Fry du Québec
**LA JUSTICE PÉNALE
 ET LES FEMMES**
 Montréal, Éditions du remue-
 ménage, 2011, 171 p.

Au début du XIX^e siècle, une femme s'indigne des conditions de détention de ses concitoyennes en Grande-Bretagne. Élizabéth Fry, une quaker, puise dans la lecture des Évangiles la force et la motivation pour s'engager dans la lutte visant l'amélioration de la situation des femmes détenues et de leurs enfants. Elle est la première femme à intervenir devant le parlement britannique lorsqu'elle y dénonce les conditions précaires qui prévalent dans les prisons. Son action pour la cause des femmes judiciarisées s'étend rapidement à plusieurs autres pays.



Au Canada, la première Société Élizabéth Fry est créée à Vancouver, en 1939. Au Québec, ce n'est qu'en 1977 qu'elle est incorporée comme organisme communautaire venant en aide aux femmes qui se retrouvent dans le système pénal. Avec ce livre, la Société Élizabéth Fry du Québec nous offre des informations et des témoignages utiles dans un contexte de renforcement sécuritaire, de recours croissant à la criminalisation et de remise en question des alternatives de réinsertion développées au cours des récentes décennies. Il déconstruit plusieurs mythes répandus dans l'opinion publique – sur les femmes judiciarisées, la libération conditionnelle et la réinsertion sociale –, sur lesquels s'appuient ceux qui réclament des mesures plus répressives.

Ce livre est un plaidoyer pour une approche fondée sur des valeurs de compassion, humanistes et égalitaires. Plusieurs auraient dû le lire avant

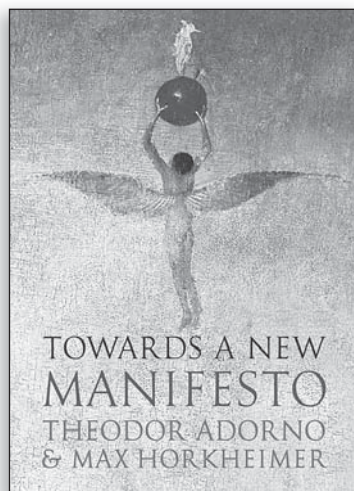


l'adoption du projet de loi sur la sécurité des rues et des collectivités (loi omnibus C-10), qui privilégie une vision punitive basée sur la détention rendant encore plus sévères les peines minimales, au détriment d'une approche de réhabilitation.

Les cinq chapitres lèvent le voile sur les réalités des femmes criminalisées et incarcérées en soulignant les défis particuliers auxquels font face les Autochtones et les immigrantes, ainsi que les femmes qui ont des problèmes de santé mentale. Chaque chapitre se termine sur un long témoignage d'une des nombreuses femmes que la Société Élisabeth Fry accompagne. Ces cinq récits sont bouleversants. Ils nous révèlent la souffrance de celles qui ont été maltraitées depuis leur jeune âge, ou de celles qui ont vu un jour toute leur vie basculer en posant un geste criminel. Ils nous disent le drame de ces mères qui souffrent aussi de la vie brisée de leurs enfants. Ils nous rappellent que «la punition indirecte, c'est de vivre l'après en société» (p. 144).

En terminant la lecture de ces récits, on s'interroge sur les conséquences des mesures répressives qui viennent d'être mises en place au Canada. Les femmes seront nombreuses à souffrir des punitions plus grandes qui seront infligées aux personnes commettant un premier geste criminel, situation dans laquelle se trouve la majorité d'entre elles. Les récentes annonces de coupes budgétaires, de fermetures et de reconstructions de prisons auront indéniablement un effet sur les conditions d'emprisonnement et de réhabilitation des femmes, fragilisant les pénibles avancées qui ont été faites au cours des dernières décennies – dont l'existence des programmes mieux adaptés aux besoins des femmes instaurés depuis peu et déjà remis en cause. La mission des Sociétés Élisabeth Fry et le travail de ses permanentes comme de ses nombreuses bénévoles se révèlent encore plus essentiels.

ÉLISABETH GARANT



POUR UNE THÉORIE CRITIQUE

Theodor W. Adorno
et Max Horkheimer

TOWARDS A NEW MANIFESTO

New York, Verso, 2011, 113 p.

Au milieu des années 1950, de multiples événements (l'écrasement du soulèvement hongrois par les chars de l'Union soviétique, le maccarthysme aux États-Unis, la déstalinisation lors du XX^e congrès du Parti communiste, la domination du fonctionnalisme en sciences sociales) incitent Theodor W. Adorno et Max Horkheimer à se demander si une théorie critique est encore possible. La discussion qui s'ensuit nous entraîne dans une profonde réflexion sur les conditions rendant possibles ou non la rédaction d'un nouveau manifeste répondant à la situation du XX^e siècle. À l'instar du célèbre *Manifeste du Parti communiste* (1848) de Marx et Engels, les maîtres à penser de l'École de Francfort voudraient en appeler à une nouvelle révolution. Or, un obstacle majeur se dresse devant eux: l'impossibilité de situer le sujet révolutionnaire auquel serait adressé ledit document. «À qui doit-on dire ces choses?», demande Horkheimer à son collègue (p. 54).

C'est là tout l'intérêt de cette série d'entretiens inédits des années 1950, récemment publiés en anglais mais qui

seront bientôt traduits en français. Tout au long de cette plaquette, les deux théoriciens nous font naviguer dans une constellation conceptuelle qui forme la théorie critique: la généralisation du travail et du salariat, l'épanouissement d'une société de masse se projetant dans la consommation, la sexualité, l'utopie et la réalité de la politique, l'idée d'humanité et l'individualisme, la théorie et sa traduction en pratique, l'idéologie et la fausse abolition du travail, la social-démocratie, la révolution et la justice. Mais sur quelles thèses refonder une nouvelle théorie critique? La révolution peut-elle se réaliser sans un parti pour l'actualiser? Qui et quel est le sujet du *Manifeste*? Pouvons-nous encore faire de la théorie critique lorsque la majorité de la population accepte le système dans lequel elle baigne? «Si je dis à mon père que la culture de masse est fautive, il me répondra: oui, mais elle me plaît», dit Adorno (p. 54). Devons-nous prendre acte de l'absence de sujet, délaissier la théorie et nous terrer en attendant un jour meilleur? «Il n'y a rien que l'on puisse faire. [...] Nous ne devons pas agir comme si nous le pouvions», affirme Horkheimer (p. 90).

Rétrospectivement, nous savons qu'aucun manifeste n'a été écrit. Mais cette série d'entretiens offre une multitude de pistes de réflexion afin de repenser notre époque. De plus, elle nous révèle une face cachée de la personnalité des deux penseurs. Devant un Adorno philosophe de l'abstraction luttant contre le positivisme marxiste s'impose un Horkheimer réaliste s'interrogeant sur la quotidienneté des individus («qu'est-ce que ces programmes de télévision signifient pour les ouvriers aujourd'hui?», p. 63).

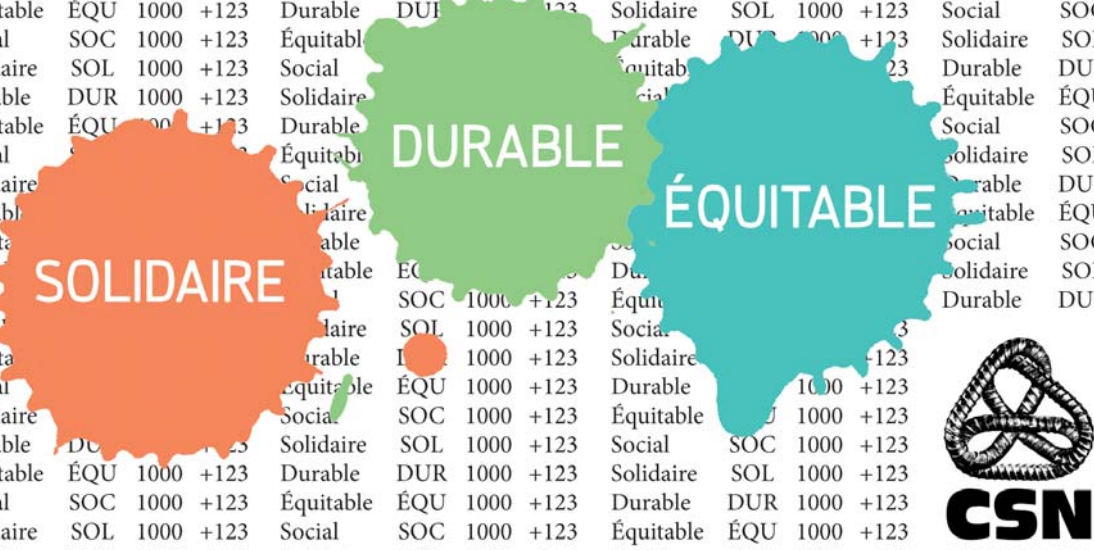
Ultimement, les auteurs nous enjoignent à nous poser une question fondamentale dans le contexte actuel: une révolution est-elle encore possible?

BENOÎT COUTU

Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123
Solidaire	SOL	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123
Durable	DUR	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123
Équitable	ÉQU	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123
Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Social	SOC	1000	+123

Misons sur un développement économique...

Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+
Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+
Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+
Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+123	Durable	DUR	1000	+
Durable	DUR	1000	+123	Solidaire	SOL	1000	+123	Social	SOC	1000	+123	Équitable	ÉQU	1000	+



www.facebook.com/LaCSN Suivez @Lacsn sur Twitter

Soirées Relations

EN COLLABORATION AVEC  **attac** Québec

CRISE EUROPÉENNE Les marchés financiers contre les peuples

La crise qui sévit en Europe inquiète le monde entier en révélant dramatiquement l'emprise des marchés financiers sur les États, la dérive technocratique de l'Union européenne ainsi que l'ampleur d'un déficit démocratique qui ne cesse de se creuser. En proposant l'austérité comme principale réponse, les leaders européens ont-ils posé le bon diagnostic quant aux causes de cette crise? Devant quels choix les peuples se retrouvent-ils dans un contexte de crise économique et sociale aggravé par l'austérité et qui est porteur du meilleur – une politisation et une résistance citoyenne solidaire –, comme du pire – le renoncement et la montée de l'extrême-droite?



Nous en discuterons avec:

- Pierre Beaulne**, économiste retraité de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ);
- Stéphanie Jacquemont**, militante au Comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde (présentation vidéo par Skype);
- Claude Vaillancourt**, président d'ATTAC-Québec, enseignant et écrivain.

Le lundi 24 septembre, de 19 h à 21 h 30
Maison Bellarmin
25, rue Jarry Ouest, Montréal
(métro Jarry ou De Castelnau)

Contribution suggérée: 5\$

Renseignements: Agusti Nicolau, 514-387-2541, poste 241 / <anicolau@cjf.qc.ca> / <www.cjf.qc.ca>
Les Soirées Relations sont organisées par le Centre justice et foi

CIBL 101,5
anime votre
réflexion.

cibl1015.com

CIBL 101,5
Animer **Montréal**